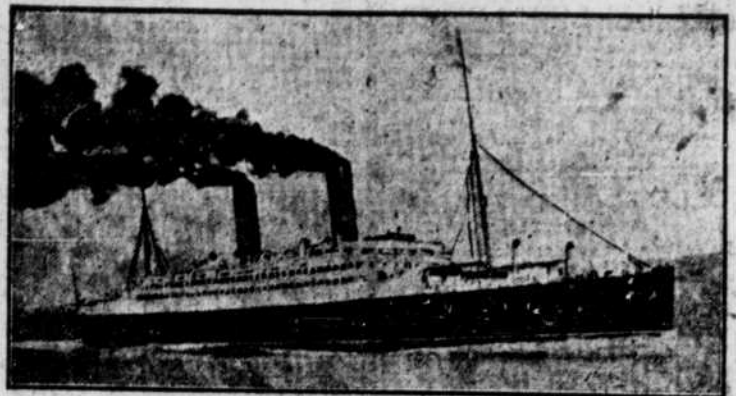


LE "LUCANIA" EN FLAMMES

Un incendie s'est déclaré, samedi soir, à bord de ce paquebot de la ligne Cunard. — On a dû le submerger dans le port de Liverpool. — Les dommages sont considérables.



Le steamer "Lucania", de la ligne Cunard, qui a dû être submergé dans le port de Liverpool, pour échapper aux ravages de l'incendie.

Liverpool, 16. — Le steamer "Lucania", de la ligne Cunard, a été partiellement détruit par un incendie, samedi soir, à bord de ce paquebot de la ligne Cunard. Le paquebot a dû être submergé près du quai Hielinson et les dommages qu'il a subis sont fort considérables.

On s'aperçut tout à coup, vers sept heures, que le grand salon était en feu. Les pompiers du steamer se mirent aussitôt en devoir d'éteindre les flammes, mais celles-ci gagnèrent l'avant, dévorant toute la boiserie. Des milliers de personnes, attirées par la lueur des flammes envahissantes, accoururent sur le bord du quai. A trois heures hier matin, on décida de submerger le navire, vu que c'était le seul moyen de mettre fin à l'incendie. Les tuyaux du "Lucania", venant en contact avec les grues placées à bord, subirent de graves avaries. Une demi-douzaine de pompiers furent précipités à l'eau, mais ils furent immédiatement recueillis par une embarcation.

Le feu n'a pu être mis sous contrôle que vers dix heures hier avant-midi. La partie occupée par la seconde classe ainsi que tout l'arrière du navire, y compris la chambre des machines, sont absolument intacts. Des plongeurs qui ont examiné le "Lucania" disent que les engins n'ont subi aucun dommage et que la coque est à peu près intacte, quelques plaques seulement ayant été un peu altérées par la chaleur. Hier soir le "Lucania" fut renfloué, au moyen de remorqueurs et de puissantes pompes. Il sera mis en cale sèche et amené à Glasgow pour y subir les réparations nécessaires. Le "Lucania" était parti de New York le 7 de juillet et se trouvait à Liverpool le 14. Il devait partir pour la métropole américaine le 3 d'octobre.

On croit que le feu a pris naissance dans la cuisine des passagers de première classe.

REPRESENTANT DU QUARTIER EST

M. J. A. A. BRODEUR, AVOCAT, EST ELU PAR ACCLAMATION ÉCHEVIN, EN REMPLACEMENT DE FEU LE NOTAIRE LEVY.

M. J. A. A. Brodeur, avocat, de la société Lamarre et Brodeur, a été élu par acclamation échevin du quartier Est, siège No 2, en remplacement de feu l'échevin Lévy. La mise en nomination s'est terminée à midi.



M. J. A. A. Brodeur, élu échevin du quartier Est, par acclamation.

Il n'y avait pas d'autre candidat. Il était en effet peu probable que M. Brodeur eût un adversaire, parce qu'il ne reste que cinq mois d'ici aux élections municipales générales et que personne n'aurait voulu courir les risques d'une lutte électorale.

M. Brodeur est le fils de feu M. Christophe Brodeur, autrefois bien connu dans le quartier Est; il est le neveu de feu le Dr Marie Brodeur et le cousin de l'honorable L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêches.

LA DEFENSE NAVALE DE LA GRANDE BRETAGNE

Nos délégués à la conférence impériale veulent contribuer au maintien de la flotte britannique, mais à la condition que le principe de l'autonomie soit respecté.

Londres, 16. — La conférence de la défense impériale a eu peu de difficultés à préparer un plan pour l'armée, mais les délégués ont trouvé dans la défense navale, un problème difficile à résoudre. Toutes les colonies ont consenti de bonne grâce à payer une part raisonnable du coût de la marine, mais la discussion de la forme particulière que devra prendre cette contribution, a révélé de grandes divergences d'opinion entre l'Amérique et les délégués canadiens et australiens. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la récente politique de la Grande-Bretagne dans le Pacifique. Quand le traité anglo-japonais fut conclu, la Grande-Bretagne retira la plus grande partie de sa flotte des côtes de la Chine et abolit entièrement la flotte du Pacifique-nord, qui pourrissait toutes deux inutilisées, de concert avec une escadre australienne, pour protéger le commerce britannique et les possessions britanniques dans toutes les parties du Pacifique.

Le gouvernement impérial ne voit aucun danger dans cette partie du monde et a pleine confiance dans son allié oriental. Les délégués canadiens, cependant, ont persisté à représenter le Japon comme un rival qui pourrait bien un jour être pris du désir de posséder plus de territoire. Ils ont, en conséquence, tout en consentant à contribuer au maintien de la flotte

UN ATTENTAT INEXPLICABLE

M. GEORGE BROWNIGG, EN RENDEMENT DE SAINT-LUC, EST ASSAILLI A COUPS DE PIERRES.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Jean, 16. — Samedi soir, un de nos concitoyens, M. George Brownrigg, arrivait à l'hôtel du Canada, la figure toute meurtrie. On s'empressa de lui porter secours, et le docteur W. A. Sabourin, appelé en toute hâte, donna les premiers soins au blessé qui était très affaibli. Brownrigg eut cependant la force de déclarer qu'il venait de Saint-Luc en voiture, lorsqu'en approchant de Saint-Jean, il fut assailli par des inconnus qui lui lancèrent des pierres, dont deux le frappèrent à la tête, lui faisant de profondes entailles. Il n'échappa à ses assaillants qu'en fouettant son cheval, qui partit à fond de train jusqu'à l'hôtel du Canada, où il s'arrêta, aveuglé de sang et à bout de force. La victime ne se connaît pas d'ennemis. Après avoir passé la nuit à l'hôtel et repris un peu de vigueur, Brownrigg fut transporté chez lui. Aux dernières nouvelles, son état inspire quelques craintes. Rien n'a encore été fait pour tâcher de découvrir les auteurs de cet attentat criminel.

SOUVENIR D'UNE SOMBRE EPOQUE

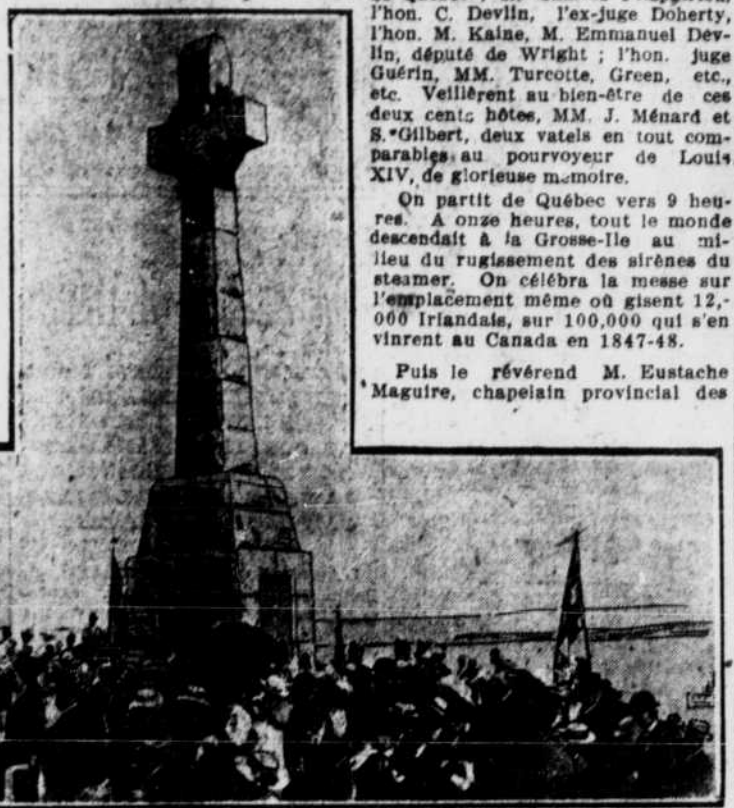
C'est hier qu'a lieu le dévoilement de la croix de pierre élevée sur la Grosse-Ile à la mémoire des exilés irlandais de 1847-48. — Sir Alphonse Pelletier, Mgr Sbarretti, Sir Chs. Fitzpatrick, Mgr Bégin, plusieurs ministres et députés sont présents.

LE CANADA, TERRE GÉNÉREUSE.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 16. — Le dévoilement de la croix de pierre, élevée sur la Grosse-Ile, à la pieuse mémoire de milliers d'émigrés irlandais qui, pour garder leur foi, souffrirent la faim et l'exil et, victimes de la fièvre, finirent ici leur douloureux pèlerinage, dévoilement auquel on procédait hier, fut marqué par une démonstration unique peut-être dans les fastes de notre pays.

La demi-douzaine de steamers noyés transporta 5,000 excursionnistes environ à la Grosse-Ile. Canadiens-Français et Irlandais étaient en nombre égal. La température, magnifique, favorisa le programme de la journée. Les talents oratoires de la nation irlandaise n'ont pas besoin d'être vantés. Les discours empruntèrent d'ail-



La croix de la Grosse Ile élevée à la mémoire des Irlandais victimes du typhus. L'inauguration a eu lieu hier.

leurs souvenirs tragiques de l'endroit un pathétique irrésistible. On vit plusieurs vieilles Irlandaises pleurer à chaudes larmes. C'étaient les filles de ceux et de celles qui furent ensevelis, la plupart sans qu'on pût connaître même leurs noms, dans cet îlot qui fut appelé le tombeau des Dames de la rue irlandaise.

Toutes les harangues, à part ceux, furent prononcées en anglais. M. J. Turcotte, député de Québec à Ottawa, parla en français, et le major E. T. McCrystal, membre du bureau national de l'«Ancient Order of Hibernians», risqua quelques mots en langue gaélique.

Quelques articles publiés par des

Journaux canadiens-français avaient eu un retentissant écho dans le cœur des fils de la Verte Erin, car les louanges à l'adresse de ceux de notre race qui accueillirent les malheureux exilés, de 1847-48 ne tarirent pas de toute la journée hier. Sir Charles Fitzpatrick protesta que jamais dans une église irlandaise, ne s'effectuerait le service d'un si fraternel et héroïque accueil.

Parmi les invités qui prirent place à bord du "Druide" et autres navires du gouvernement, on avait: Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada; sir Alphonse Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; Mgr Bégin, archevêque

de Québec; sir Charles Fitzpatrick, l'hon. C. Devlin, l'ex-juge Doherty, l'hon. M. Kaine, M. Emmanuel Devlin, député de Wright; l'hon. Juge Guérin, MM. Turcotte, Green, etc., etc. Veillèrent au bien-être de ces deux cents hôtes, MM. J. Ménard et S. Gilbert, deux vateliers en tout comparables au pourvoyeur de Louis XIV, de glorieuse mémoire.

On partit de Québec vers 9 heures. A onze heures, tout le monde descendait à la Grosse-Ile au milieu du rugissement des sirènes du steamer. On célébra la messe sur l'emplacement même où gisent 12,000 Irlandais, sur 100,000 qui s'en vinrent au Canada en 1847-48.

Puis le révérend M. Eustache Maguire, chapelain provincial des

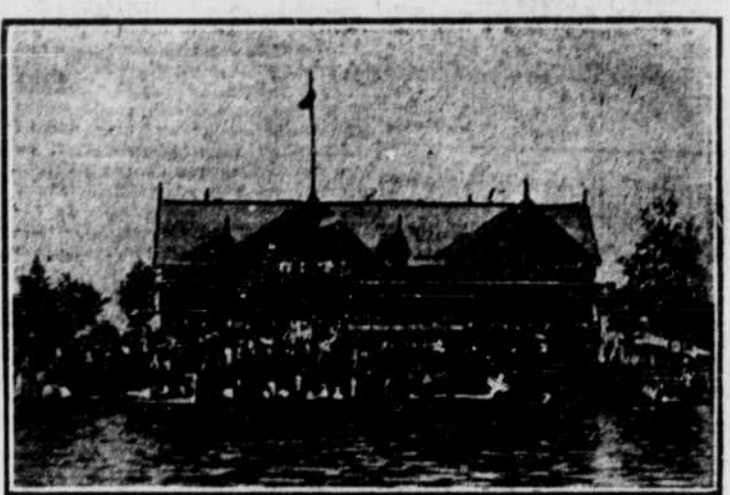
de Québec; sir Charles Fitzpatrick, l'hon. C. Devlin, l'ex-juge Doherty, l'hon. M. Kaine, M. Emmanuel Devlin, député de Wright; l'hon. Juge Guérin, MM. Turcotte, Green, etc., etc. Veillèrent au bien-être de ces deux cents hôtes, MM. J. Ménard et S. Gilbert, deux vateliers en tout comparables au pourvoyeur de Louis XIV, de glorieuse mémoire.

On partit de Québec vers 9 heures. A onze heures, tout le monde descendait à la Grosse-Ile au milieu du rugissement des sirènes du steamer. On célébra la messe sur l'emplacement même où gisent 12,000 Irlandais, sur 100,000 qui s'en vinrent au Canada en 1847-48.

Puis le révérend M. Eustache Maguire, chapelain provincial des

CINQUANTE PERSONNES PRECIPITEES A L'EAU

Une panique terrible se produit samedi dernier aux régates annuelles de Sainte-Agathe. — Le garde-fou d'un belvédère cède sous la foule. Un prompt sauvetage.



Le Castel des Monts, à Sainte-Agathe, peu après l'accident de samedi après-midi. — Photo. de MM. Renaud et Doré, Sainte-Agathe. On voit au premier plan des personnes à l'eau.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Sainte-Agathe des Monts, 16. — La bécasse d'un homme ivre a causé un accident grave et a fait naître une panique terrible samedi après-midi, au pied fort des régates. C'est un miracle qu'il n'y a pas eu de pertes de vie. Il y avait foule devant le Castel des Monts. Des milliers de personnes regardaient les régates du lac des Sablons. Vers trois heures et demie, un homme ivre — on ne sait pas où il a pu se procurer des spiritueux, car la ville est entièrement prohibitionniste — voulut prendre place dans une chaloupe au pied duquel flottait un drapeau de la ville, devant le Castel. Un faux mouvement précipita le pochoir à l'eau. Un cri s'éleva et la foule se rua sur le garde-fou pour voir ce qui se passait. En même

temps, un craquement sinistre se fit entendre et le garde-fou céda sous le poids des curieux. Une cinquantaine de personnes furent précipitées à l'eau. La panique devint terrible. Des familles furent séparées dans le pêle-mêle qui s'ensuivit. Le sauvetage fut aussi prompt que la panique. Il y eut quatre à huit pieds d'eau le long du garde-fou et le travail fut relativement facile. MM. Wilson-Smith, ex-maire de Montréal, Ekers, Scott, Stuart et White se portèrent immédiatement au secours avec d'autres dont les noms nous échappent. Personne n'a été sérieusement blessé. Cet accident, dans les circonstances, aurait pu coûter la vie à une trentaine de spectateurs; mais, par un hasard tout providentiel, l'affaire s'est terminée à des dégâts matériels de peu d'importance.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

CELLES DE M. L'ABBE J. B. MORIN, CURE DE SAINT-PAUL DE JOLLETTE, CELEBRENT LA SEMAINE DERNIERE.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Joliette, 16. — Le mardi 10 août, M. l'abbé Jean-Baptiste Morin, curé de Saint-Paul de Joliette, fêta le 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, Mgr Archambault se rendit à Saint-Paul, pour fêter l'heureux jubilaire. Etaient présents à cette fête: M. le chanoine D. Lafortune, curé de la cathédrale; M. le chanoine N. Ferland, procureur de l'évêché; M. le chanoine F. X. Piette, chanoine; M. le chanoine E. Dugas, aumônier de la maison Provinciale des Sœurs de la Providence; MM. La Thifault, curé de Ste Marie Solomée; L. Gagnon, curé de St André; M. Clermont, vicaire à la cathédrale; le P. H. Leprohon, C. S. V., du Séminaire de Joliette; U. P. G. vicaire à St Liguori; L. Olivier, vicaire à St Jacques de l'Achigan; J. C. Piette, vicaire de la paroisse, etc.

M. le curé J. Bte Morin, né à Saint-Paul de Joliette, le 13 mars 1832, fit ses études à Rigaud et au Grand Séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 10 août 1857. Il fut successivement procureur et préfet des études au collège commercial de Varennes (1884-90), vicaire à St Jean-Baptiste de Montréal (1890-91), missionnaire colonisateur de l'Alberta (1891-1900) où il conduisit 150 familles où il a fondé Morinville, St Pierre Beaumont, Verreuil et 4 missions; curé de Saint-Jean de Joliette, depuis 1906. La "Presse" est heureuse de présenter au digne jubilaire ses hommages et ses meilleurs vœux et de lui dire de tout cœur: "ad multos annos."

FOUDROYE PAR LA CONGESTION CEREbraLE

LUGUBRE DECOUVERTE FAITE PAR MME ALFRED LAROCQUE, A SA DEMEURE, HIER APRES-MIDI.

M. Alfred Larocque, domicilié au No 97 de la rue Quémont, Sainte-Cunégonde, et depuis quinze ans, à l'emploi de la "Montreal Light Heat and Power Co." est mort subitement, hier soir, foudroyé par une congestion cérébrale. Le défunt n'était âgé que de 42 ans. Il laisse, pour le pleurer, son épouse et deux enfants, dont un âgé de trois mois.

M. Larocque était, hier, avec sa famille, chez son beau-père, M. Mathias



M. Alfred Larocque, mort subitement d'une congestion cérébrale, hier.

Courtemanche, au No 82 de la rue Quémont.

Vers 5 heures, le défunt dut se rendre à sa demeure, située presque en face, pour aller chercher quelque chose. Sa femme, au bout d'une dizaine de minutes, ne le voyant pas revenir, partit pour aller au devant de lui. La porte de devant était fermée à clef, mais en passant par la cour, Mme Larocque aperçut, par les vitres de la porte de derrière, son mari étendu sans vie, sur le plancher, près de l'évier. Il avait ouvert la chaudière et se disposait à se mettre un linge mouillé sur la tête pour calmer, sans doute, les douleurs insupportables qu'il endurait, lorsque la mort est venue le surprendre.

Le Dr J. O. Poitras, appelé sur les lieux, n'a pu que constater la mort.

CAMBRIOLAGE AUDACIEUX

(Du correspondant régulier de la Presse)

Ste Anne de la Pêrade, 16. — Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, des voleurs ont pénétré par effraction dans le magasin de M. J. A. Rousseau. Les débris et les portes sont considérablement endommagés. Les voleurs ont soulevé la serrure.

INCENDIE MANACANT

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 16. — Un incendie s'est déclaré, vendredi soir dernier, dans la cour à bois des usines Gravel, dont les ouvriers sont actuellement en grève. Le feu a pris tout près de l'édifice principal et on a cru qu'une immense conflagration s'ensuivrait, mais les pompiers s'en rendirent maîtres. On soupçonne une main criminelle.

DIGNITAIRES RUSSES

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 16. — Des personnages russes sont depuis samedi les hôtes de Québec; parmi eux on remarque le prince George Lwoff, président de l'association des Zemstvos Russes-Unis; M. Thon Polnev, secrétaire de l'association, et F. Van Kessel Renard, secrétaire du consulat impérial de Russie au Canada.

PHILIPPE H. ROY POURSUIVI

M. MARCELLIN ROBERT LUI RECHASSE \$4,000 POUR AVANCES FAITES AU COURS DES VIEILLES TRANSACTIONS.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Jean, 16. — M. Arthur Lasnier, huissier de cette ville, est de retour de Saint-Vincent de Paul, où il a signifié une action de \$4,000 à M. P. H. Roy, ancien président de la banque de Saint-Jean, action prise contre lui par M. Marcellin Robert, ex-directeur de la banque, pour remboursement de montants avancés dans différentes transactions.

M. Lasnier nous dit qu'il a trouvé M. P. H. Roy amaigri et bien peu satisfait du régime du pénitencier. On le fit venir de l'infirmerie au parloir. Il était en robe de chambre et en pantoufles. Il souffrait beaucoup de la blessure au pied qu'il s'est infligée lors de sa tentative de suicide, au cours de son procès devant la Cour du Banc du Roi à Saint-Jean.

Le général Bury, avant l'assemblée, avait dit au maire qu'il reprendrait les employés s'ils consentaient à l'arbitrage.

Plusieurs grévistes ont demandé la mise en liberté de leurs compatriotes, dont une quinzaine ont été mis en prison pour conduite désordonnée, et aussi que les troupes soient retirées, mais le maire leur a répondu que la loi doit suivre son cours.

Finalement, après une longue discussion, les grévistes acceptèrent la proposition du maire, et il leur fut accordé un délai de trente-six heures pour retourner au service de la compagnie.

Ottawa, 16. — L'honorable M. Mackenzie King, ministre du Travail, a reçu, hier, une dépêche de mandant au ministre d'intervenir pour mettre fin à la grève. Il a répondu par une dépêche informant les grévistes que M. F. A. Acland, sous-ministre du Travail, partirait pour Port William, aujourd'hui. M. Acland a réussi à régler une grève semblable à Montréal, il y a deux ans.

LA GREVE DE FORT WILLIAM

M. LE MAIRE PELTIER PROPOSE L'ARBITRAGE ET LES OUVRIERS DU PACIFIQUE L'ACCEPTENT. — REPRISE DU TRAVAIL.

Fort William, 16. — Les ouvriers des quais du Pacifique Canadien retournent au travail aujourd'hui. Une assemblée des grévistes et de leurs amis a eu lieu hier. Le maire Peltier leur a adressé la parole et les a exhortés à reprendre leur travail et à soumettre leurs griefs à un arbitrage en vertu de la loi Le-mieux.

Le général Bury, avant l'assemblée, avait dit au maire qu'il reprendrait les employés s'ils consentaient à l'arbitrage.

Plusieurs grévistes ont demandé la mise en liberté de leurs compatriotes, dont une quinzaine ont été mis en prison pour conduite désordonnée, et aussi que les troupes soient retirées, mais le maire leur a répondu que la loi doit suivre son cours.

Finalement, après une longue discussion, les grévistes acceptèrent la proposition du maire, et il leur fut accordé un délai de trente-six heures pour retourner au service de la compagnie.

Ottawa, 16. — L'honorable M. Mackenzie King, ministre du Travail, a reçu, hier, une dépêche de mandant au ministre d'intervenir pour mettre fin à la grève. Il a répondu par une dépêche informant les grévistes que M. F. A. Acland, sous-ministre du Travail, partirait pour Port William, aujourd'hui. M. Acland a réussi à régler une grève semblable à Montréal, il y a deux ans.

ON AUGMENTERAIT LE PRIX DU PAIN

LES BOULANGERS PRETENDENT QU'ILS NE FONT PLUS D'ARGENT AU PRIX OÙ EST VENDUE LA FARINE.

Il est encore question chez Mes-sieurs les boulangers d'augmenter le prix du pain. La question avait été agitée l'an dernier, mais sans succès; on y revient cette année. Les boulangers donnent pour raison l'augmentation du prix de la farine de 60 cents par baril. On parle d'une augmentation de deux cents.

PILLAGE D'UN BUREAU DE POSTE

(Du correspondant régulier de la Presse)

Nicolet, 16. — Vers une heure et demie, ce matin, des cambrioleurs ont pénétré dans le bureau de poste, en brisant une fenêtre. Ils ont essayé d'ouvrir la porte de la boîte de sûreté au moyen de la dynamite, mais sans succès. M. Demanche, qui habite près du bureau, tira plusieurs coups de fusil et les voleurs décampèrent, n'emportant que cinq ou six plantons en timbres. On croit que les voleurs ont pris la route de Trois-Rivières. La police de cette ville est avertie.

Saint-Vincent de Paul, 16. — La retraite des Sœurs de la Providence est terminée au couvent. Sœur Saint-Gilles, depuis 19 ans religieuse de la maison, vient d'en être nommée supérieure en remplacement de sœur Sainte Prudentienne.

MACABRE DECOUVERTE

Washington, 16. — En faisant des excavations on a trouvé quatorze squelettes, posés les uns sur les autres. On a trouvé avec ces squelettes, des pièces de monnaie datant de 1729.

LA PRESSE

MONTREAL, 16 AOUT 1909

LES ECOLES DE L'OUEST

Le "News", de Toronto, disait, ces jours-ci: "Pourquoi Sir Wilfrid Laurier, en constituant les deux nouvelles provinces ne leur a-t-il pas appliqué tout simplement la clause 93 de l'Acte fédéral qui laisse chaque province maîtresse de ses lois sur l'instruction publique? La question aurait été si bien réglée."

Rien n'aurait été réglé, puisque la clause 93 ne concerne que les vieilles provinces et n'a rien à faire avec les nouvelles. C'est Sir Georges Cartier qui découvrit ce grave défaut constitutionnel dans l'Acte de 1867. Il obtint un amendement impérial à notre constitution; et le 29 juin 1871 fut sanctionnée à Londres une nouvelle loi complétant la charte du Canada, la 34^{ème} Vict. chap. 28. Le préambule même de l'Acte établit le défaut de juridiction pour la création des nouvelles provinces: "Attendu qu'il s'est élevé des doutes concernant le pouvoir pour le Parlement du Canada d'établir des provinces dans les territoires acquis..."

Voici, en analyse, les nouvelles dispositions légales:

2. Le Parlement du Canada pourra, de temps à autre, établir de nouvelles provinces dans les territoires formant partie du Canada... et leur créer une constitution, etc.

6. Le Parlement du Canada ne pourra plus changer les dispositions concernant Manitoba ou les nouvelles provinces à établir, etc.

Il ressort de cela que l'Acte de 1867 ne pouvait pas s'appliquer aux nouvelles provinces et que si Sir Wilfrid Laurier avait donné aux provinces d'Alberta et de Saskatchewan une constitution générale sans restriction en ce qui concerne les écoles catholiques, aucun pouvoir au monde, excepté le vote même des pouvoirs locaux, ne pourrait aujourd'hui y introduire l'élément des écoles séparées.

Aucun pouvoir au monde ne peut, maintenant, priver ces deux provinces du système actuel des écoles séparées, quelque restriction qu'on l'estime. Naturellement les provinces elles-mêmes peuvent accorder des dispositions plus libérales; mais elles ne peuvent pas abolir ce qui fait partie de leur constitution.

Sir Wilfrid Laurier aurait pu, sans doute, se retirer et donner la chance au chef de l'opposition, M. Borden, de mettre dans la constitution de ces deux provinces, des écoles sans Dieu comme dans celle de Manitoba. A-t-il bien, a-t-il mal fait d'avoir persisté dans son projet, ce n'est pas la question du moment.

Il suffit de réfléchir au récent projet du clergé et à la lettre de Sa Grandeur Mgr Langevin, pour comprendre que l'élément protestant n'a été nullement sacrifié dans l'organisation des nouvelles provinces. Cet élément, de plus, pour les catholiques, il y a, dans l'espèce d'une question de conscience, tandis que pour lui, c'est simple affaire de sentiment. Est-ce que, pour le bon gouvernement de la Confédération, la majorité ne devrait pas faire, de plein gré, avec amabilité, quelques légères concessions aux consciences, au lieu de chercher à les accabler du premier coup?

Si les agitateurs d'Ontario voulaient réformer la constitution des nouvelles provinces, ils s'apercevraient vite que leurs doléances sur la consécration des écoles dénominationnelles dans les nouvelles provinces, ne sont appuyées sur rien. Le pouvoir fédéral n'est à l'entrée d'un Etat dans la famille, les conditions qu'il veut, et tout est dit. C'est à prendre ou à laisser. Voici la doctrine telle que posée au Congrès par un politicien américain:

Monsieur Higgins, représentant du Connecticut, disait, à la Chambre des représentants, le 25 janvier 1906:

La supposition que l'Arizona ne devrait pas être soumise à un gouvernement d'Etat contre sa volonté, nous conduit à la proposition qu'il ne doit pas être admis en aucun temps dans l'Union sans son consentement. Cela renverse l'ordre des choses et force les quarante-cinq Etats souverains de l'Union à soumettre à la volonté de l'Arizona ce que les Etats ont le droit de déterminer. Les quatre-vingt millions d'âmes représentées dans cette assemblée sont mieux qualifiées que les 200,000 âmes d'un territoire, à régler les qualifications de l'entrée dans la famille des Etats. (Applaudissements). La population d'Arizona n'a aucun droit inhérent à entrer dans l'Union. Comme Territoire, elle n'a aucun pouvoir de décider comment et quand elle sera admise.

CHOSSES ET AUTRES

Les travaux de construction du canal de Marseille au Rhône, exécutés à Arles, ont permis de retrouver les ruines du Cirque romain.

Cette découverte a été faite au pré Mayon, au lieu dit "Jardin de la Pyramide", au cours des affouillements destinés à établir l'écluse d'Arles. C'est, d'ailleurs, en ce même endroit que fut trouvé, en 1875, un des fragments les plus considérables de l'obélisque.

A deux mètres de profondeur, on a mis à jour des vestiges de murs parallèles, constituant les côtés intérieurs et extérieurs du cirque. Ils étaient reliés de distance en distance par d'autres murs formant pied droit. Ces murs avaient environ 1 m. 50 de largeur et ils supportaient les voûtes portant les gradins.

Les vestiges découverts dessinent une courbe, ce qui prouve que l'on se trouve à l'une des extrémités du monument. Le diamètre du cirque paraît être de 40 à 50 mètres. Les substructions ont été reconnues sur une longueur de sept mètres environ et se poursuivent sous le sol dans les propriétés voisines.

Ce n'est pas d'hier, que l'on parle des machines volantes; ce n'est pas d'hier non plus qu'on en fabrique. Sans remonter jusqu'à Icare, cet ancêtre du pauvre Latham, un journal de l'Allier signale un audacieux qui, voilà une trentaine d'années, à Autry-Issard, rêva, lui aussi, la conquête de l'air.

C'était un cultivateur, jeune et intelligent, du nom de P... banté par l'idée d'imiter les oiseaux. Il construisit un appareil original se composant d'une gigantesque paire d'ailes en bois, qu'il s'adaptait aux épaules au moyen d'un mécanisme très simple.

Le jour arriva de tenter l'expérience. Après s'être attaché son appareil au corps, il grimpa à la cime d'un arbre élevé, et, résolu, s'élança dans les airs. Mais au lieu de planer, il s'abattit lourdement sur le sol en poussant de grands cris. Des voisins accoururent et relevèrent le malheureux jeune homme avec une épaule brisée, un bras cassé et le corps meurtri.

Jusqu'au jour de sa mort, survenue si à quelques temps, P... fut en butte aux moqueries de ses compatriotes.

"Vae victis!"

Le doyen d'âge des membres du cabinet Briand, M. Jean Dupuy, est né en 1844. Le Benjamin, M. Albert Ser-

LES FRUITS--LE GRAND DOCTEUR

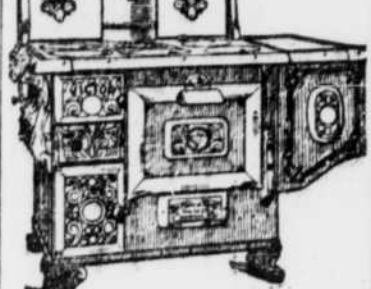
Grande Valeur Médicinale des Pommes, Oranges, Fruits et Prunes.

Combien de personnes comprennent que les principes curatifs contiennent les jus de fruits. Il y en a deux: l'amer et le sucré. Il y a environ dix fois autant de sucre que d'amer, bien que le principe amer soit celui qui a un effet curatif sur la maladie. Les pommes, les oranges, les figues et les prunes contiennent le plus grand pourcentage de principe amer et sont ainsi les plus hygiéniques.

C'est la théorie d'un médecin d'Ottawa que, si l'on pouvait doubler le montant du principe amer des fruits, on augmenterait les propriétés curatives non seulement deux fois, mais bien des fois.

Après plusieurs expériences, ce médecin a réussi à ajouter au jus des fruits un atome de principe amer et il a ainsi formé un nouveau composé. Ains, jus combinés ont été ajoutés de précieux toniques et antiseptiques et le tout a été mis en pastilles.

Ce sont les "Fruit-a-tives" -- le seul remède connu de la science comme étant fait de fruits. Les nombreuses guérisons opérées dans des cas de mal d'estomac, excès de bile, constipation, rhumatisme chronique, maladies des reins, du foie et de la peau, sont dues seulement au fait que les "Fruit-a-tives" contiennent les propriétés médicinales des fruits. 50c la boîte, 6 pour \$2.50, ou boîte-déclanchée à 25c. Chez tous les marchands de remèdes, ou de "Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



Voulez-vous un Poêle Economique? Ayez le VICTOR

D'une construction solide et simple. Ayez le VICTOR

Brûlant charbon dur, charbon mou "coke" ou bois. Toujours le VICTOR

Poêle en acier le plus moderne. EXIGEZ-LE DE VOTRE MARCHAND

Catalogue de The CHARLES FAWCETT Manufacturing Co., Ltd. SACKVILLE, Nouveau Brunswick.

OFFRE GENEREUSE

Toutes personnes dépassant 30 ans et qui voudraient bien se rendre chez le photographe Dumas seront posées et recevront gratuitement un portrait.

But: Montrer la plus parfaite ressemblance et la meilleure expression. Aucune commande exigée.

J. A. DUMAS, 460 rue St Denis, Angle Sherbrooke, 14.16.19.21

La meilleure lager, c'est la lager CANADIENNE -- et la crème des meilleures lagers Canadiennes, c'est la Lager Bohémienne d'EKERS

N'achetez pas de produit inférieur payant des droits de douane.

L'EPARGNE A DEUX, DANS UN COMPTE CONJOINT, permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépôts ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépôts portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHEMAGNE

Capital Payé - \$2,500,000 Fonds de Réserve, \$2,155,000

Venez, Ecrivez ou Téléphonez vos Commandes pour BOIS DE SCAGE

L. J. H. REDFERN, 920 Rue Charlevoix. PHONE MAIN 55, MONTREAL, QUE.

Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et Exacte.

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$1.00 par mois en montant. Six mois de loyer alloué à l'achat du piano. Système d'un seul prix et conditions de paiement faciles. Seule agence pour les pianos Steinway et Pianos-Tanaka. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER, Limited, 585 rue Ste Catherine Ouest. Phone Uptown 3664.

LES FRUITS--LE GRAND DOCTEUR

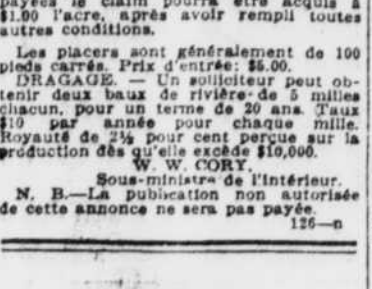
Grande Valeur Médicinale des Pommes, Oranges, Fruits et Prunes.

Combien de personnes comprennent que les principes curatifs contiennent les jus de fruits. Il y en a deux: l'amer et le sucré. Il y a environ dix fois autant de sucre que d'amer, bien que le principe amer soit celui qui a un effet curatif sur la maladie. Les pommes, les oranges, les figues et les prunes contiennent le plus grand pourcentage de principe amer et sont ainsi les plus hygiéniques.

C'est la théorie d'un médecin d'Ottawa que, si l'on pouvait doubler le montant du principe amer des fruits, on augmenterait les propriétés curatives non seulement deux fois, mais bien des fois.

Après plusieurs expériences, ce médecin a réussi à ajouter au jus des fruits un atome de principe amer et il a ainsi formé un nouveau composé. Ains, jus combinés ont été ajoutés de précieux toniques et antiseptiques et le tout a été mis en pastilles.

Ce sont les "Fruit-a-tives" -- le seul remède connu de la science comme étant fait de fruits. Les nombreuses guérisons opérées dans des cas de mal d'estomac, excès de bile, constipation, rhumatisme chronique, maladies des reins, du foie et de la peau, sont dues seulement au fait que les "Fruit-a-tives" contiennent les propriétés médicinales des fruits. 50c la boîte, 6 pour \$2.50, ou boîte-déclanchée à 25c. Chez tous les marchands de remèdes, ou de "Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



Voulez-vous un Poêle Economique? Ayez le VICTOR

D'une construction solide et simple. Ayez le VICTOR

Brûlant charbon dur, charbon mou "coke" ou bois. Toujours le VICTOR

Poêle en acier le plus moderne. EXIGEZ-LE DE VOTRE MARCHAND

Catalogue de The CHARLES FAWCETT Manufacturing Co., Ltd. SACKVILLE, Nouveau Brunswick.

OFFRE GENEREUSE

Toutes personnes dépassant 30 ans et qui voudraient bien se rendre chez le photographe Dumas seront posées et recevront gratuitement un portrait.

But: Montrer la plus parfaite ressemblance et la meilleure expression. Aucune commande exigée.

J. A. DUMAS, 460 rue St Denis, Angle Sherbrooke, 14.16.19.21

La meilleure lager, c'est la lager CANADIENNE -- et la crème des meilleures lagers Canadiennes, c'est la Lager Bohémienne d'EKERS

N'achetez pas de produit inférieur payant des droits de douane.

L'EPARGNE A DEUX, DANS UN COMPTE CONJOINT, permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépôts ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépôts portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHEMAGNE

Capital Payé - \$2,500,000 Fonds de Réserve, \$2,155,000

Venez, Ecrivez ou Téléphonez vos Commandes pour BOIS DE SCAGE

L. J. H. REDFERN, 920 Rue Charlevoix. PHONE MAIN 55, MONTREAL, QUE.

Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et Exacte.

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$1.00 par mois en montant. Six mois de loyer alloué à l'achat du piano. Système d'un seul prix et conditions de paiement faciles. Seule agence pour les pianos Steinway et Pianos-Tanaka. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER, Limited, 585 rue Ste Catherine Ouest. Phone Uptown 3664.

Fermeture à 5.30 p.m.; à midi et demi, le samedi.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Angle Ste Catherine et de la Montagne.

CHACQUE JOUR on constate une différence très visible dans notre stock de marchandises d'été. Ces dernières doivent partir pour faire de la place, car notre stock d'automne nous arrive par steamer, toutes les semaines.

JUPES LAVABLES

Ecoulement de jupes blanches, lavables. Régulières \$1.98 \$2.50 à \$4.00. Mardi

Nous en avons trop, et nous avons décidé d'en faire l'écoulement demain. Il s'y trouve un grand nombre de nos meilleurs morceaux, et vous serez servi à souhait en venant faire votre choix de bonne heure.

Elles sont d'une confection impeccable et d'un fini en tous points à la hauteur de l'excellence qui caractérise tous les vêtements d'Ogilvy. Choix complet de grandeurs et bon assortiment de genres modernes en beau reps, toile mercerisée, tissu "Indian Head" et piqué.

BLOUSES

Voici qui vous donnera une idée des blouses qui auront cours à l'automne.

Une nouvelle blouse "Billie Burke", valant régu- \$1.50 lièrement \$2.50 pour

Une blouse d'un dessin élégant, du populaire genre "Billie Burke", en fin linon léger, admirablement garnie de dentelle et d'entre-deux, à longues manches plissées. Rég. \$2.50 Mardi \$1.50



RAYON DES ETOFFES A ROBES

Ce n'est pas convenir que nous annonçons ou que nous avons l'occasion d'annoncer des étoffes à robes noires unies, telles que cachemire noir, bien en bas de leur valeur véritable. C'est pourtant bien ce que notre acheteur d'étoffes à robes vous offre, pour demain, au rayon des étoffes noires.

Cachemire français noir, 42 pouces, la meilleure teinture française, très résistante, convenable pour robes d'étoiles de convet. Vendu régulièrement 65c à 75c, pour. 43c

A notre rayon du Tulle à Robes

Un lot spécial de tulle plissé blanc et crème pour blouses, véritables marchandises coupées, pas une imitation. Vendu régulièrement \$1.25 la 98c verge, pour

RAYON DES SACS

"Le temps des voyages achève. Les touristes retourneront bientôt chez eux. Nous nous rendons compte de la chose et nous désirons écouler tous nos SACS DE CLUB EN ROTIN avant la fin de la saison.

Un splendide sac de club en rotin, grandeurs 14", 15", 16", sac de club léger, très convenable pour voyage de fin de semaine. Vendu régulièrement \$3.50, pour, chacun. \$1.98

OFFRES SPECIALES AU SOUS-SOL POUR DEMAIN

Canapés, lit de camp ou divan, exactement comme à la vitrine, très joli et utile exécuté, qu'on peut employer comme lit; avec beau sommier en spirales en fil d'acier bien trempé et laqué supporté par des bandes d'acier. Le matelas est en dentin vert olive avec frange plissée, et rempli de feutre de coton corré qui ne se massera pas et ne fera pas de bosses, les pieds se ferment ce qui en facilite le transport ou l'emmagasinement, et ils sont solidaires quand ils sont ouverts. Prix régulier \$10.00. Mardi, seulement. \$7.69

EXTRAITILLONS DE DOUILLETES ANGLAISES ET CANADIENNES EN EDRON DE COTON

SOMMERS TOUT EN ACIER. Ces sommiers ont une monture en acier de bicyclette tubulaire avec angles en excellent acier, dessous renforcé de bandes et de ressorts. Chacun sommier porte la garantie du manufacturier qu'il ne creusera pas. Toutes les grandeurs. Prix régulier \$3.50. MARDI SEU- \$2.89 LEMENT

FLANELLETTE RAYEE, 32 pouces de large, appropriée pour chemises de nuit, pyjamas, etc. 10c

Prix régulier 12c pour, la verge.

Rayon des Articles de Cou pour Dames

Vente de collets raidies en toile, dans les nuances suivantes: rose et blanc, mauve et blanc, noir et blanc, azur et blanc, vert et blanc. Se vendant régulièrement 25c chacun. Demain, 5c

Les collets prennent beaucoup de place et ils doivent céder la place à nos articles de cou d'automne.

RAYON DES GANTS

A nos Visiteurs

Gants de Dent. Nous avons toujours un assortiment complet de gants de Dent en "Cape" anglais, chaque paire ga- \$1.00 rantie. La paire.

Rayon des Mouchoirs

Mouchoirs de dames à moins qu'à moitié prix.

Un superbe choix de plus de 500 douzaines de mouchoirs de fantaisie en pure toile, à bords brodés, bordure à points d'ourlet avec broderie, tous en pure toile, pour dames. Valant régulièrement de 45c à 75c chacun. Demain, 15c chacun, ou \$1.75 la douzaine.

Quelques offres économiques au rayon des articles de maison.

Valeur très spéciale en fait de DRAPS TOUT OURLES en coton à draps de la meilleure qualité, en trois largeurs. Tous de l'excellente QUALITE OGILVY.

1 1/2 verge x 2 1/4 verges. Régulier, \$1.00, pour. 88c

2 verges x 2 1/4 verges. Régulier, \$1.10, pour. 95c

2 1/2 verges x 2 1/4 verges. Régulier, \$1.20, pour. \$1.00

TAIES D'OREILLERS DE COTON A POINTS D'OURLET. Une ligne de magnifiques taies d'oreillers à points d'ourlet en coton fin de la meilleure qualité, tégères mais durables, en quatre grandeurs, 40, 42, 44 et 46 pouces. Prix régulier, 35c chacune, pour. 23c

Nappes de Tables de Cuisine.

UNE LIGNE DE NAPPES EN DAMAS PUR HOMESPUN, de durée sans égale au lavage, dans une grande variété de dessins de carreaux, non blanchies, comme faites à la main.

58 pouces de large. Prix régulier, 55c, pour. 50c

64 pouces de large. Prix régulier, 65c, pour. 60c

70 pouces de large. Prix régulier, 75c, pour, la verge. 65c

RAYON DES ESSUIE-MAINS

Il nous reste quelques douzaines de cette splendide ligne d'essui-mains en pure toile forte, d'utilité générale et pour usage grossier. Grandeurs, 18 x 34 pouces. Rég. 20c chacun, pour. 16c

Napperons à thé, centres, dessous d'oreillers, etc. L'excédent de notre fructueuse vente de ces jolies toiles de fantaisie sera offert en vente, mardi matin à. A MOITIE PRIX

MOITIE PRIX

MAISONS A LOUER

ROYAL ERT, 898 - M. A. L.
— Plusieurs beaux logements
à louer dans une des plus belles
rues de la ville.
Eau, électricité, eau chaude.
\$15.00. Grátis au 1er septembre.
S'adresser à l'agence.

MADAME ERT, M. A. L., No 72
Six chambres, 3 étages; joye-
ux et agréables.
S'adresser notaire Meunier, 74 St Jacques.

RUBERT, 1264, 1948, 1950, sept
places. Modernes chauffés
chaude. Réduit à \$15. Notaire Meu-
nier 74 St Jacques. 236-8

LIN-PIEDS à louer, de premier or-
dre, grande avenue Orléans, dé-
pendances complètes, cuisine mo-
derne moderne, centre de 15 minutes
à 10 minutes de marche de
St-Jacques. Occupation immédiate.
bas. S'ad. au propriétaire 421
avenue Orléans. 236-15

IN-PLIÉS à louer - Trois beaux appartements, 21 pièces, toutes aménagements modernes,oyer baies et 2655 Notre-Dame Ouest, aussi maillages, 21 pièces, 2150 Avenue McKenney At Aquehus. M. Goussier 235-6622. C'est, près du centre et la Côte St Paul.

CHEN, 94 EST - M. A. L. - 2 pièces, 6 pièces, bain et cabi- collie pour seule. S'adresser S. A. Primier 82 ouest Notre-Dame 235-6

PARFUMS, M. A. L. - 2 logements, eau chaude, bain, w.c. à 6 pièces,oyer 8 et 9 piastres 2484 Parthenais. 223-56

ROYAL. 2484 Parthenais. 223-56

DENIS, 2484 Suite à louer - Deux jeunes médecins désireux de s'installer, 2484 Parthenais, 223-56. Pour une suite de pièces très convenable en s'adressant à 268 St Denis 241-1332 ou 241-1332

de Montigny. 241-1332

[illegible]

pièces, air et sept pièces toutes éclairées, chauffage, gas, l'adresse 155 rue de la République, bureau d'admission au 221-1-2.

MEUBLEMENTS à louer, dont un divan, deux chaises, table, deux fauteuils, deux tables, passage, chambre de bain, cuisine de 10 places. Eud 15-16, n° 109 Carrières, ou 871 Fronte 259-4.

BUREAUX A LOUER

MEUBLES A LOUER

divan, de magnifiques bureaux, pouf, coussin dentelle, coin des rues Sherbrooke et Saint-Denis. Pour information, s'adresser à M^{me} Morin et Macpherson, 97 rue Saint-Jacques, Montréal. 222-2-2.

MEUBLES ET MEUBLEMENTS modernes à louer, bati-

A LOUER
GE MANUFACTURER—A louer un plain-pied coin avenue Montclair et Clark mesurant 115' x 115' pour manufacture de blouses ou pour tout autre genre léger d'ind. sur les lieux à M. D. Michaud. 229-
AL pour manufacture à louer, si tué à l'angle des rues Mont-Royal et Mackay, à St-Hubert. 78-
UFACTURE à louer. No 535 St-Timothée, entre Ontario et Sherbrooke, grande 20 1/2 x 75 pieds, 2 étages. Loyer sera libre le 1er oct. Loyer \$25 par mois. 224-2

À MANGER & louer, donnant sur la mer, bon revenu, commerce de 1^{er} ordre, à louer à un prix expérimenté et responsable. Bas. Pour plus amples détails, écrire à: M. J. J. B. 6269. Le Restaurant des Cour- 329-4

MAGASINS À LOUER

MAGASIN - A louer grand maga- sin bien éclairé, bureau ou entre- poseuse d'usage de l'enseigneur. Très bon marché. S'adresser à: M. Craig Oust 241-6

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER logement, 2 pièces avec cour stable, 1^{er} étage, boutique. Bas de la ville, centre-est. Prendrait possession immé- diatement.

RHUMATISMES

INSTITUT ELECTRO THERAPIQUE
de Z. Brabant. Guérison Infaillible
des Rhumatismes, arthritisme,
gonalgie, dyspepsie, maladie des reins
et toutes maladies réputées incurables.
Z. Brabant, 1492 Ste Catherine Est. Tél. Est 1734. 255-0

AUTOMOBILE A LOUER

MOTO-CARRETTES à louer, à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Winder, 68 rue de l'Ecluse, 1768, St-Windover, tel. Op 1111. 213-5

KODAKS

HABITS BLANCS

ITS BLANCHE et couleurs pour bou-
nne, robes, chemises, blouses, ma-
nchettes blanches et noires.
légère pour bureau, cache-pous-
monnaies, etc. Smith, 114 Notre-
The Montreal Trade Supply Co., 38
Chaboulay. Main 1692. Despatch Agent.

MODES

IER — Le magasin V. Fataudoux,
419 rue Notre-Dame Ouest, an-
que du grande vente de chapeaux
monnaies, etc. Smith, 114 Notre-
stinuer jusqu'à 20 du courant.

CORS. OIGNONS

OIGNONS — Mme E. Ratel
professeur du prof. M. E. Ratel,
distillateur de produits naturels,
le dimanche, à 2 h, 163 rue Vi-
vienne, Paris 19e. Manicure et mas-
sage la figure pour dames. 16—

PILISSAGES FRANCAIS

ENTRÉE — pilissages français accor-
dés aux clients. Les collections
nouées. Nous faisons
dernière mode, robes et costumes.
Robes, chemises, vestes, etc., etc.
Plantes, Prix modéré.
Porte Place Viger, Main 4828.
M4—

REPARATIONS

RÉPARATIONS — Meubles réparés,
peints à neuf, et rembourrage
de sièges.

Miss. H. O. F. Fernet, 445 Mont-
Marchands 2159, 239-28

SE GUERIR, C'EST BIEN, MAIS L'IMPORTANT EST LE SERVICE DE NE PAS ETRE MALADE

Voilà justement ce que l'on s'assure avec les Pilules Rouges

Faire de l'argent, cela est relativement facile, mais le conserver, voilà le secret !

Nous pouvons bien en dire autant de la santé. Bien des remèdes peuvent produire un soulagement temporaire et même amener une guérison imaginaire, mais attendez quelque temps et le mal qui n'est encore qu'endormi, reviendra éveiller la douleur.

Le grand secret consiste donc, non pas à calmer la souffrance ni à suspendre pour un temps les ravages de la maladie, mais plutôt à en détruire complètement la cause pour que la guérison soit permanente et définitive. Recouvrer la santé ce n'est pas tout, l'important est de pouvoir en jouir à jamais.

Surexciter subitement les nerfs et fouetter le sang, cela ne vaut guère mieux que de "geler" le mal qui persiste quand même.

Il faut bien remarquer que, dans n'importe quelle maladie, ce n'est pas les douleurs qui sont dangereuses, c'est le mal lui-même et ses conséquences multiples. Ainsi, c'est au mal qu'il importe de s'attaquer — détruire la cause c'est en arrêter les effets.

Et pour que le mal disparaisse pour de bon, il faut le déraciner complètement.

Enlever tous les moindres germes de maladie qui peuvent subsister dans l'organisme, c'est, autrement dit, renouveler entièrement le système. C'est là, croyons-nous, le seul moyen de se prémunir contre tous les troubles possibles.

Une fois qu'un mal existe dans le sang, il ne suffit plus de fortifier celui-ci. Un remède ou un tonique quelconque qui ne ferait rien de plus, ne serait bon qu'à moitié, puisque les germes demeurent dans le sang, ne tarderaient pas à l'infecter de nouveau.

Aussi, les jeunes filles et les femmes anémiques, les personnes faibles et pâles, celles qui souffrent du beau mal et des troubles du retour de l'âge, ne pourront jamais revenir complètement à la santé, hormis qu'elles se fassent du sang entièrement nouveau. Leur mal provient de la pauvreté du sang et c'est là qu'il faut réagir.

De tous les remèdes qu'on leur offre, il n'en est qu'un seul qui puisse réellement répondre à leurs besoins : les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Celles-ci sont appropriées à leur constitution et à leur système dont la règle unique est le sang.

Quelle que soit la période ou la nature de sa maladie, une femme de n'importe quel âge reviendra toujours à la santé dès qu'elle aura pris les Pilules Rouges, car celles-ci sont, avant tout, procraïtiques du sang.

Sous l'influence des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tout le système sanguin se reconstruit. Tous les organes bénéficient à la fois de cette nouvelle vitalité. Ainsi reconfortés et aussi généreusement fortifiés, les sujets qui ont suivi, pendant un temps, le régime tel que prescrit par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, peuvent être assurés que la maladie ne viendra plus les troubler.

Dans l'ordre naturel des choses, leur santé se trouve sur une base solide. Un sang pur, bien coloré et riche, voilà tout ce qui est nécessaire à une femme pour rester forte et toujours bien portante.

Il n'y a encore une fois que les Pilules Rouges capables de produire un résultat semblable. C'est pourquoi ce remède est devenu si populaire dans la classe féminine. C'est bien aussi à bon droit que, de toutes parts, on adresse tant d'éloges en faveur des Médecins Spécialistes.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.



N. B. — La Compagnie Chimique Franco-Américaine a établi, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, une clinique spéciale gratuite pour le traitement de la tuberculose et des affections des voies respiratoires. Nous voulons que toutes les personnes, femmes ou hommes qui craignent la tuberculose ou en souffrent, qui sont atteintes de maladies de la gorge, d'affection catarrhale, de bronchite, d'asthme ou de toute autre maladie des voies respiratoires qui conduisent si souvent à la tuberculose, viennent voir notre spécialiste qui leur donnera gratuitement une consultation et leur indiquera le traitement à suivre. A cette même clinique, l'on fait gratuitement l'examen microscopique des expectorations.

LE TRANSCONTINENTAL

(Spécial à la Presse) Trois-Rivières, 16 — Le premier convoi sur le Transcontinental National dans les limites de la province de Québec, circulera en septembre ou au commencement d'octobre prochain, entre Hérvey-Jonc, comté de Champlain, où il fera raccordement quotidien avec les convols du "Canadian Northern", jusqu'à la Tuque, soit une distance de quarante-cinq milles. Cette partie du chemin de fer sera exploitée par MM. McDonald et les entrepreneurs de la construction de la section jusqu'à l'expiration des délais d'achèvement. Il n'est pas impossible que le service soit continué régulièrement jusqu'à Weymontaché, soit environ 85 milles vers le nord-ouest. Comme conséquence de cette innovation, la "Quebec St. Maurice Industrial Pulp Co.", qui a actuellement des bureaux à Québec, verra sous peu des ingénieurs à la Tuque pour préparer les plans de construction de grandes scieries qui seront actionnées par des forces hydrauliques d'environ 125 chevaux-vapeur. La construction de l'usine sera commencée le printemps prochain.

VIN BYRRH

Tonique puissant, aiguise l'appétit, rafraîchit sans ruiner ni fatiguer l'estomac.

En vente dans tous les Bars et Hôtels D. MASSON & CIE, Agents - W A - - - MONTREAL



Les Terreurs de la Dentition

Autrefois, les mères de familles voyaient avec terreur approcher l'époque toujours redoutable de la dentition pour leurs enfants. Aujourd'hui, grâce au merveilleux

SIROP D'ANIS GAUVIN,

on n'a plus ces craintes à avoir : il calme, il favorise, il facilite la dentition et évite aux enfants de terribles souffrances.

M. Joseph Gagné, 308 Bartlett St., Manchester, N. H., écrit : M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal. Cher Monsieur, — Nous avons employé le Sirop d'Anis Gauvin pour nos bébés à l'époque de la Dentition et nous en avons toujours obtenu de bons résultats. Notre bébé Frost est âgé de 6 mois ; il est bien portant, comme vous en jugerez par son portrait. Votre tout dévoué, J. E. GAGNE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25c la Bouteille. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 850 Ste Catherine Est, Montréal, Canada

UN NOUVEAU NAVIRE SERA LANCE TOUT PROCHAINEMENT, AUX CHANTIERS DU GOUVERNEMENT, A SOREL.

(Du correspondant de la Presse)

Sorel, 16 — La plus grande activité règne actuellement aux chantiers du ministère de la Marine, à St-Joseph, où, à part la construction et la réparation des vaisseaux de la flotte de dragage, l'on prépare le lancement d'un gros vapeur. Ce vaisseau, qui a été commencé l'an dernier, est destiné au service des phares et des lumières dans le bas du fleuve et sera lancé des chantiers à la fin du mois.

La coque de ce bateau est toute en acier et mesure 222 pieds de longueur par 34 pieds six pouces de largeur et 22 pieds de profondeur. Ce vaisseau aura un tirant d'eau de quinze pieds et son poids au moment de la lance dépassera deux millions tonnes. Il a trois ponts en acier surmontés de deux mâts. La division intérieure offre beaucoup d'accommodation aux officiers et aux hommes d'équipage. La coque, qui est d'une grande puissance, est divisée en compartiments étanches. La construction est toute moderne. L'électricité fournira la lumière et mettra en mouvement les différentes machines dont on se servira pour les réparations. Les plus urgentes à bord. Le nouveau vapeur a deux hélices et pourra marcher à une vitesse de 11 1/2 nœuds à l'heure. Il sera muni d'un appareil pour la télégraphie sans fil et aussi de puissants treuils et guindeaux pour manoeuvrer les ancres, etc.

Ses machines sont à triple expansion, ayant des cylindres de 10", 24" et 39" de diamètre par 24" de course. Le vapeur sera fourni par deux bouilloires (Type Marine Return Tube), 14" 0" de diamètre par 10" 0" de longueur, ayant chacune trois foyers de 3" 3" de diamètre et 272 tuyaux de 3", une pression de 80 livres au pouce carré.

Il y a aussi à bord une bouilloire auxiliaire (Donkey) de 5" 0" de diamètre par 9" 2" de hauteur, donnant la vapeur à une pression de 124 livres. Un service de pompes parait à être installé à bord ainsi que des réservoirs pouvant obtenir une bonne provision d'eau douce.

Les plans et la construction de ce vaisseau, l'un des plus considérables qui soient sortis des chantiers de la Marine, ont été faits par les officiers et les employés des unités de ces chantiers, sous l'habile direction de MM. G. J. Desbarats et L. G. Papineau.

Relativement peu de personnes réalisent l'importance des travaux qui se font aux chantiers de Sorel et les visiteurs qui viennent des différents parties du pays, sont étonnés d'y trouver de vastes usines parfaitement outillées, où 800 hommes travaillent à des constructions maritimes très considérables.

Les travaux préliminaires au lancement d'un vaisseau sont des plus importants, car le succès dépend pour beaucoup de la manière que le lit sur lequel doit glisser le vaisseau, a été préparé. Aussi, les travaux délicats est-il toujours confié à des hommes de grande expérience, qui prennent la responsabilité de conduire le vaisseau à l'eau, sans le moindre accident.

Le Richelieu, en face des chantiers de St-Joseph, où doit s'effectuer le lancement du nouveau vapeur, est rempli d'ouvriers, cinq cents pieds. Il faut de grandes précautions et des moyens très ingénieux pour arrêter un vaisseau de 222 pieds de longueur, d'un poids excédant deux millions tonnes, et l'empêcher, une fois lancé, d'aller se briser sur l'autre rive du côté de Sorel.

Le navire qui sera lancé dans quelques jours, n'a pas encore de nom ; il est désigné par son numéro de construction, le No 21. Dès que la date du lancement sera connue, la "Presse" en informera ses lecteurs.

EMPLOYEZ toujours le "Sirope de Dr FRED DEMERS" pour les enfants. C'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée.

POUR LE LABRADOR

M. Armand Mosco Vici est parti pour un voyage de deux semaines au Labrador, pour examiner des gisements de Molybdène. Ce métal est employé comme mélange avec l'acier auquel il donne une dureté beaucoup plus forte que le chrome ou le Tungstène. Les aciéries des Etats-Unis (Pittsburg) et d'Allemagne en achètent à présent.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, autrefois rue Saint-Laurent. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est. 2816.

NOUVELLES OUVRIERES

Le comité des labels du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, fait toujours une propagande active et très fructueuse en faveur du label des unions ouvrières. Sa grande et parfaite utilité au mouvement ouvrier, nous est démontrée tous les jours, par les résultats étonnants obtenus en faveur des marques syndicales ouvrières. Seulement pour con-



tinuer son œuvre bienfaisante, ce comité a besoin de l'appui généreux de toutes les unions qui possèdent une étiquette et les syndicats qui ne sont pas encore représentés dans ce comité. Le comité des labels a tenu jeudi dernier une assemblée très intéressante sous la présidence de M. J. E. Royal, l'union No 249, les tailleurs de cuir. On a procédé d'abord au renouvellement du bureau d'officiers pour le prochain terme des divers charges avec le résultat suivant : président, Jérémie Viau, d'

position des labels. Ce comité se compose de MM. P. R. Saliman, des ouvriers en buanderie ; A. Gariépy, de l'union des cigariers ; Maj. Paquette, de l'union des peintres ; J. Jobin, de l'union des ferblentiers-couvreurs, et J. Wolfe, de l'union des menuisiers.

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire en certains milieux, le comité du label n'est pas l'affaire de quelques délégués seulement, mais bien une section importante du travail syndical composée de 42 délégués, représentant treize unions ouvrières. Les ouvriers représentés sont : les cigariers, les ferblentiers-couvreurs, les barbiens, les pressiers, les peintres (349), les boulangers, les tailleurs-couturiers, les travailleurs en buanderie, les menuisiers, les typographes (145), les cordonniers des unions 2219, 266 et 428.

Le label, on ne doit pas l'oublier, c'est le rocher sur lequel l'union est fondée ; c'est l'emblème des gens unifiés, c'est leur refuge, c'est le moyen par excellence qu'ils ont de démontrer la valeur des produits sortis de leurs mains, et l'unioniste qui n'insiste pas pour avoir le label de l'union sur tous les produits qu'il achète est infidèle à ses obligations. Cette charge est assemblée par les confrères J. A. Guérin et J. B. Durocher entre lesquels un concours de popularité est ouvert. Le rapport du comité de la Fête du Travail, brillamment exposé par le confrère J. A. Guérin, a été adopté aux applaudissements de tous. Encore et toujours du progrès.

Un comité d'enquête, formé des confrères U. Lamaure, P. Paris et Acoulon, est chargé d'étudier le cas du confrère John Lacroix qui voudrait bien laisser son adresse au président (atelier Delormier).

Il a été aussi résolu, d'assembler le comité exécutif et les auditeurs des deux divisions afin de faire l'audition des livres de la division Nord. L'assemblée aura lieu lundi 18 courant à huit heures du soir chez M. D. Boyer, 887 Sangarinet.

Puis la question du fond de retraite a été soulevée par M. A. Acoulon d'une façon assez brillante qui fut résolue immédiatement de former un comité d'étude visant qu'il va travailler à organiser ce système mettant ainsi à l'abri ces braves vieillards usés par l'âge et le travail et qui pleurent de misère.

Ce comité se compose des confrères D. Prouff, J. Péguy, J. B. Durocher, D. Boyer et A. Acoulon, qui vont commencer leur travail incessamment.

Avant également donné à MM. les échevins, membres de l'organisation ainsi qu'à tous les membres de l'union de se porter en foule jeudi soir, 19 courant, au local Nord 1278 Berri, pour affaires importantes.

Comme on le voit, l'activité est toujours de la partie dans cette puissante union et nul doute qu'avec l'énergie qu'on y déploie, le succès est inévitable.

Donc qu'on se souvienne qu'il y a une assemblée.

Comité exécutif et auditeurs, lundi 16, à 8 heures du soir, 887 Sangarinet. MM. les échevins, membres de l'union, jeudi 19, 1278 Berri.

Que chacun soit à son poste.

Tous les bricoleurs de l'union sont priés de se rendre sans faute demain soir (mardi) à la salle Saint-Joseph, pour prendre part à une assemblée conjointe des deux unions locales de maçons et de bricoleurs.

Des questions qui sont à l'étude depuis longtemps déjà seront soumises aux membres des deux unions afin d'en venir à une décision finale. Personne ne sera sans doute absent.

Les bricoleurs sont de plus priés de faire parvenir leur adresse, de suite, à l'agent d'affaires, 301, rue Saint-Denis, sous peine d'être mis à l'amenée prescrite par la constitution.

L'excursion des types de l'union Jacques-Cartier, à Québec, a été un succès complet. Nos lecteurs trouveront le compte-rendu de ce beau voyage dans une autre colonne.

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union des latteurs en bois de l'union No 349, des peintres ; de la loge 631, des machinistes ; de l'union des travailleurs en buanderie, de l'union No 428, des menuisiers en chaussures et ouvriers en "turns" ; de l'union No 1123 des employés de manufactures de portes, châssis, etc. ; de l'union No 3 des travailleurs en stock, et No 4, des tailleurs de cuir de la Fédération Canadienne.

La Société d'Agriculture du comté de Soulanges tiendra son exposition annuelle à Pont-Chatéau, mardi, le 21 septembre.

EXPOSITION AGRICOLE



L' "ECONOMIZER"

(BREVETÉ)

Adjoint à une Chaudière à Eau Chaude GURNLEY-OSFORD.

Epargne 20% de Combustible

C'en est assez pour vous enquêter à ce sujet. Cette simple invention a causé toute une révolution dans l'économie du combustible. Venez nous voir et nous vous expliquerons le fonctionnement et les avantages.

Voyez notre Stock de Chaudières et de Radiateurs, Etc.

The Gurney-Massey Co.

LIMITED

385-387 rue St Paul, Montréal.



La Bière claire dans des bouteilles claires

Agent à Montréal, JAMES HOLLEY,

34 rue St Benoît. Tél. MA 932.

(112)

VIN DE QUININE

DE CAMPBELL

Le Tonique par excellence pendant les chaleurs épidémiques. Buvez-en et vous serez forts.

Kenneth, Campbell & Co.

MONTREAL. 16.30



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p.m., mardi, 24 août 1939, des soumissions pour la construction d'un mur de soutènement, à Trois-Rivières, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-agent et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour mur de soutènement, à Trois-Rivières, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, indiquées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de chaque soumissionnaire devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confiné au l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée et devra être remis au l'entrepreneur qui n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions et qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, NAPOLEON TESSIER, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 12 août 1939.

N.B. — Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'a pas expressément autorisé cette publication.

211-3

Si vous voulez habiller vos enfants pour l'ouverture des classes profitez de la vente de coupons chez Vallières.



L' "ECHANGE" DE ST LOUIS

LA COMPAGNIE BELL A INAUGURE, SAMEDI, SON NOUVEAU SERVICE TELEPHONIQUE POUR LA VILLE SAINT-LOUIS. — TOUT MARCHE A MERVEILLE.

On a inauguré, samedi, à la ville Saint-Louis, le nouvel échange téléphonique de la compagnie Bell, et dimanche matin, vers une heure, demandait la première communication.

M. Anderson, inspecteur du service de la compagnie, disait hier, que tout fonctionne à merveille. Vers 9 heures, hier soir, on avait donné de 3,500 à 4,000 communications, nombre normal pour un dimanche, où les messages sont beaucoup moins nombreux.

Le changement entraînera une nouvelle désignation — "St Louis" — dans l'Indicateur du Téléphone. Il a nécessité, également, le changement d'un nombre considérable de numéros de téléphone. Une nouvelle édition de l'Indicateur sera livrée aux abonnés.

Le nouveau district comprendra la ville d'Outremont, la ville Saint-Louis, le nouveau quartier Delormier, le quartier Saint-Denis et une partie du quartier Saint-Jean-Baptiste, soit tout le nord de la ville, à partir de l'avenue Duluth, dans l'est depuis la rue Iberville.

La compagnie compte actuellement cinq échanges dans Montréal et les environs, ce sont : Main, Est, Uptown, Westmount et Saint-Louis. Le nouvel échange Saint-Louis possède au delà de 2,500 abonnés.

TOMBOLA

Pour satisfaire une légitime demande, nous publions de nouveau les noms des heureux gagnants dans la tombola organisée par le Dr H. St Georges.

M. P. Dabert, 1er prix ; M. U. Westgard, 2e ; M. A. Mayfield, 3e ; M. H. Mayfield, 4e ; M. L. Albert, 5e ; M. A. Lionel, 6e.

Préposés au scrutin, M. R. C. Adler et E. Payette.

WHISKEY EN CONTREBANDE

Ogdensburg, N. Y., 15 — Les officiers des douanes des Etats-Unis et du Canada, ont saisi une grande quantité de whiskey, qu'un hôtelier, dont la buvette est sur la frontière, faisait passer en contrebande.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement sec.

Distributeur de St-Jacques le Roi.

215-13-u-w-a

Tous les avis de Naissances, Mariages et décès doivent être accompagnés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHAPUT — A Winnipeg, Man., le 25 juillet 1909, épouse de M. E. E. Chaput, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

CHARTRAND — A Montréal, le 8 août 1909, au No 1500, rue Boyer, l'épouse de M. Alphonse Chartrand, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

DUQUETTE — A Montréal, le 9 août 1909, au No 29 rue Dagenais, l'épouse de M. Séverin Duquette, une fille, baptisée Marie-Alice-Jeanne-Daïdoda.

FILION — A Montréal, le 13 août 1909, au No 348 rue Plessis, l'épouse de M. J. C. Filion, deux fils.

GIRARD — A la ville St Paul, le 14 août 1909, l'épouse de M. Joseph Girard, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

LALONDE — A la ville St Paul, le 14 août 1909, au No 24 rue Hadley, l'épouse de M. Archibald Lalonde, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

LAPOINTE — A Montréal, le 15 août 1909, au No 1159 rue St-Jacques, l'épouse de M. Mathias Lapointe, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

LEMEUX — A Montréal, le 9 août 1909, au No 16 rue Sanguin, l'épouse de M. Camille Lemeux, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

MATHIEU — A Montréal, le 15 août 1909, au No 110 rue St-Jacques, l'épouse de M. Mathieu Mathieu, deux fils.

REID — A St-Philomène de Châteauguay, le 15 août 1909, l'épouse de M. Narcisse Reid, un fils, baptisé Joseph-Alfred-Reid.

SAGALIA — A St-Jean, le 10 août 1909, au No 110 rue St-Jacques, l'épouse de M. John Sagalia, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

DESCHENES — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Elmir Deschenes, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

DROLET — A Yare Laval, le 14 août 1909, l'épouse de M. Yare Drolet, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

DURVILLE — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Louis Durville, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

FONTEINE — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Louis Fontaine, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

GRANGER — A Sainte-Marie-Salomé, le 14 août 1909, l'épouse de M. Granger, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

HEBERT — A l'Hopital des Incurables, le 14 août 1909, l'épouse de M. Hebert, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

HOULLE — A Montréal, le 16 août 1909, l'épouse de M. Georges Houle, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

JOLICOEUR — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Jolicoeur, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

LAPOINTE — A Montréal, le 14 août 1909, l'épouse de M. Lapointe, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

MAJEAU — A Montréal, le 16 août 1909, l'épouse de M. Majeau, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

NIQUET — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Niquet, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

PERRELLA — A Montréal, le 16 août 1909, l'épouse de M. Perrella, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

PROULX — A Montréal, le 15 août 1909, l'épouse de M. Proulx, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

ROY — A Montréal, le 12 août 1909, l'épouse de M. Roy, une fille, baptisée Marie-Jeanne.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MESE DE REQUIEM

CHINOISE ASSASSINÉE

NEW YORK, 15 — Hier, la plus belle des Chinoises de New York a été assassinée.

LA PRESSE LUNDI 16 AOUT 1909

LA CIE S. CARSLLEY, LIMITEE.

MAGASIN DU BAS DE LA VILLE, Rue Notre-Dame Ouest

Ce magasin ferme à 5.30 p.m. tous les jours.

LUNDI, 16 AOUT 1909.

DURANT LA VENTE DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION NOUS OFFRONS DES

REDUCTIONS DANS TOUS LES RAYONS

Pour mardi nous offrons des articles de ménage à des réductions que les ménagères apprécieront. Nos marchandises sont de la meilleure qualité, élégantes et à des prix grandement réduits durant la vente de la Nouvelle Administration. La liste suivante ne vous donnera qu'une idée des occasions incroyables qui vous attendent à notre magasin.

OFFRES SANS PAREILLES DE TAPIS ET DE PRELART

Derniers, 25 pour cent de réduction sur notre assortiment de coupons de tapis Bruxelles, Axminster et Wilton. Longueurs de 5 à 20 verges, conviennent pour chambres à coucher. Aux trois-quarts des prix marqués. LISEZ LES OCCASIONS SUIVANTES :

Un magnifique choix de meilleurs tapis, Axminster nuances de vert, rouge, fauve et bleu, tous les nouveaux dessins. Rég. \$1.85, pour. **\$1.48**



Une foule d'occasions au rayon de la porcelaine

Nous pouvons vous offrir les meilleurs vases parce que grâce à nos achats considérables, nous obtenons toujours ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Voici quelques occasions

Jarres à fruits, chopine impériale, avec nouveau couvercle breveté, fermant automatiquement. Rég. 48c. douzaine. Offre spéciale mardi, pour la **53c**

Articles de toilette, services de toilette, vases de nuit, pots, bassins, etc. Rég. 45c. Offre spéciale mardi, pour la **45c**

Services à dîner de 87 articles, belle porcelaine anglaise, riches décorations bleues, service complet pour 12 personnes. Rég. \$1.50. Mardi. **\$6.45**

Rideaux à bon marché

Aux prix auxquels nous offrons nos rideaux, ils ne nous resteront pas longtemps. De sorte que celles qui veulent profiter de nos bas prix, feraient bien de venir de bonne heure demain.

Rideaux blancs en tulle entre-croisés, grosse et large bordure simple, fini bord Colbert, garantis bien se laver. Valeur régulière \$2. Mar. **\$1.69**

En grenadine de fantaisie, bordure double, fond uni et imprimé, nuances de fleurs avec rayures, mercerisées, 30 pouces de large. Valeur régulière 26c. Mardi. **17c**

Ayez un logis confortable

Nous continuons à vendre nos meubles à prix réduits, bien que les fabricateurs les vendent plus cher. Avec des offres extraordinaires comme celles que nous mentionnons plus bas, il n'est pas étonnant que nous nous souvenions du commerce des meubles à Montréal.

Prelart anglaise, jolis nouveaux dessins, 2 verges de large, la verge carrée. Rég. \$1.20, pour. **88c**

Berceaux assorties, Rég. \$1.35, pour. **\$1.05**

Chaises inclinées pour veranda et pelouse. Rég. \$1.20, pour. **95c**

Aussi une chaise en caneva de très bonne qualité, siège double se repliant, monture solide, couleur naturelle. Rég. \$1.40. Mardi. **\$1.20**

L'EXCURSION DE L'UNION JACQUES-CARTIER No 145

Le voyage à Québec, par le Grand Nord, se fait dans les conditions les plus favorables. — Plusieurs centaines de personnes assistent à l'inauguration de la ligne.

L'Union Typographique Jacques-Cartier (145) a remporté, avec son excursion de Québec, un succès auquel elle ne s'attendait probablement pas. Plus de cinq cents personnes ont profité de l'avantage qu'elle leur offrait de se rendre dans la capitale et d'en revenir à des conditions si faciles. Cette excursion avait encore de plus attrayantes fait qu'elle marquait l'inauguration de la nouvelle ligne du "Canadian Northern", entre Québec et Montréal.

La beauté des sites traversés par cette ligne, de la métropole à Grand-Mère, et la grandeur du panorama qui se déroule sous les yeux du voyageur quand elle longe le fleuve, près de Québec, ne peuvent se décrire. Il est impossible, en effet, de rendre les impressions que nous saisissons quand nous contemplons le magnifique spectacle qu'offre le majestueux Saint-Laurent, dont les rives sont sillonnées d'une infinité de petites îles où les rayons du soleil, tamisés par le feuillage des grands arbres, donnent une lumière tendre qui porte naturellement à la rêverie. Et c'est pendant près de deux heures que le train suit ainsi le cours du fleuve ; mais ces deux heures passent avec une rapidité incroyable.

Tout à sa contemplation, l'excursionniste ou le touriste perd la notion du temps et il est tout surpris d'entendre le chef du train annoncer l'approche du terme du voyage, il se sent tout ébahi, mais le tableau qui lui apparaît devant lui, reste gravé dans son cerveau et comme malgré lui, de nouveau il porte ses regards au dehors, croyant toujours voir ces magnifiques décors de la nature, si riches en notre pays. La traversée des chutes à Grand-Mère, au milieu de la nuit, offre un autre tableau qui tient plutôt du rêve que la réalité. Peu importe la galeté qui règne dans le train, tout bruit cesse lorsque l'illumination de la cascade jette soudain une clarté de deux heures que le train suit ainsi le cours du fleuve ; mais ces deux heures passent avec une rapidité incroyable.

On ne peut que désirer un voyage fait dans de telles conditions et l'Union Jacques-Cartier mérite des félicitations pour avoir offert cette primeur à ses amis. Un petit accident arrivé à la machine en descendant à Québec a quelque peu retardé les excursionnistes ; mais le reste du voyage s'est fait sans autre incident malencontreux et la compagnie a aussi raison d'être fière de ce voyage d'essai.

Bien qu'il fut un peu tard, plusieurs officiers et membres de l'union typographique de Québec s'étaient rendus à la gare pour souhaiter la bienvenue à leurs confrères de Montréal. Les membres du comité de l'excursion ont établi leurs quartiers au Clarendon et plusieurs excursionnistes sont descendus au Victoria, hôtel estimé des Montréalais dans la vieille capitale.

Dans le cours de la journée d'hier, les Montréalais ont visité les chutes Montmorency ; d'autres sont allés à Sainte-Anne de Beaupré et quelques-uns sont restés à la ville que des amis de Québec leur ont fait visiter. A cinq heures, la majorité des excursionnistes représentaient le train pour revenir à Montréal, le reste a profité de l'avantage que donnait la compagnie de ne revenir que demain avec les billets d'excursion. L'union a fort apprécié la délicate attention de la compagnie qui était représentée sur le train par quelques-uns des officiers supérieurs qui ont montré beaucoup d'intérêt pour les excursionnistes. Le représentant de la "Presse" a remarqué parmi eux : MM. R. S. Richardson, assistant-surintendant, de Montréal ; C. A.

LE "RETOUR A MONTREAL"

A une assemblée du comité pour le "Retour à Montréal", à Winnipeg, les officiers du C. P. R., du "C.N.R.", du G. T. R., ont décidé d'établir un prix de passage, aller et retour pour \$15.15, à condition que l'on soit un groupe d'au moins 50 pour voyager ensemble. Pour un groupe de 100 voyageurs, on accorde un train spécial, composé d'un wagon de premiers, un d'ordinaire, un buffet et deux wagons palas. On ne pourra obtenir ces billets que du 8 au 11 septembre et le retour devra s'effectuer le 23 septembre.

EXPOSITION REGIONALE

Les organisateurs veulent faire un grand succès de cette exposition régionale pour les comités de Montclair, de Joliette, de Berthier et de l'Assomption. Cette exposition se tiendra mercredi et jeudi, les 25 et 26 août courant, à l'Assomption.

Les organisateurs veulent faire un grand succès de cette exposition. Pour la deuxième journée de l'exposition les ministres de l'Agriculture seront présents, ainsi que les députés des quatre comités et beaucoup d'autres personnalités importantes.

Durant les deux jours de l'exposition il y aura des jeux de la musique et des attractions diverses. Le soir il y aura une grande parade des animaux primés, après laquelle se fera la vente des animaux et le soir on donnera un grand banquet agricole.

FEU T. B. MUMRO

Les funérailles de M. Thomas Barclay Mumro qui est mort soudainement vendredi, ont lieu cet après-midi, à deux heures, de la demeure mortuaire, édifice Roosevelt, West mont.

M. Mumro, qui était voyageur de commerce pour la maison John Fisher et fils, passait dans la rue Saint-Jacques, vendredi après-midi, lorsqu'il a été pris d'un malaise subit. Il entra dans le bureau privé de M. Donnelly, de la maison Rae et Donnelly, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Western fut appelée sur les lieux. Le malade mourut pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

M. Moore était âgé de 66 ans et était assurément connu.

Toronto, 15 — M. Goldwin Smith a célébré, samedi, le 50ème anniversaire de sa naissance.

The John Murphy Company Limited

Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.
Les samedis d'août à 12.45.

LUNDI, le 16 Aout 1909

Notre Vente de Bas d'Août

Ne se compose que de Marchandises venant des premiers fabricants

Les meilleurs fabricants d'Angleterre nous envoient leurs bas de cachemire ; les meilleurs fabricants de France et d'Allemagne, leurs bas de soie, et quant aux bas en fil de Lille, nous allons tout droit au cœur de Chemnitz. Vous ne désirez rien moins que ce qu'il y a de mieux.

C'est de ces fabricants que nous vient notre stock, et les bas qui font l'objet de ces offres spéciales pour août constituent une véritable aubaine pour le prix. Ils comprennent ce qui est resté après que toutes les commandes eurent été remplies, et on pourra en voir de semblables, plus tard, faisant partie du stock des magasins les plus exclusifs du pays à, naturellement, des prix beaucoup plus élevés.

Chaussettes pour Hommes, à 3 paires pour 1.00.

2400 paires de chaussettes pour hommes à moins que les prix des importateurs — modèles 1909 — fini le plus nouveau et couleurs les plus correctes, presque toutes les combinaisons de couleurs imaginables ; offerts pour la première fois mardi, 3 paires pour. **1.00**

Bas Brodés pour Dames .39

Bas en gaze de Lille de pesanture moyenne, et haut à quatre fils, avec chevilles brodées de belle soie, les uns avec talons et bouts blancs, d'autres avec semelles blanches, le reste tout noir, brodés dans les nouveaux tons.

Blouses à Manches Courtes, que nous avons vendues régulièrement à 3.75, 4.50, 5.50 et 6.50

200 de nos meilleures blouses, à manches courtes, en beau linon et molle, mousseline claire, élégamment garnies de dentelle, d'entre-deux et de plis, les uns à devant joliment brodé, toutes de style et de fini supérieurs. Ces blouses se vendaient régulièrement 3.75, 4.50, 5.50, 6.50, jusqu'à 10.00 chacune. Mardi matin, chacune. **2.98**

MARDI 2.98

LE PONT DE SHERBROOKE

(Spécial à la "Presse")

Sherbrooke, 16 — Deux propositions seront soumises, ce soir, au conseil municipal. La première aura trait aux trois tronçons.

Le mode de procéder pour le paiement de ces tronçons est actuellement d'exiger des propriétaires la moitié du coût de ces tronçons, aussitôt qu'ils sont terminés.

On proposera qu'à l'avenir les propriétaires aient un délai d'un an pour payer leur part.

La seconde proposition est très importante ; comme la première, elle vient du département de la voirie.

On désire enlever le pont qui relie actuellement Sherbrooke à Sherbrooke Est et utiliser ce pont en le jetant sur la rivière Magog, où il remplacera le vieux pont de la paroisse.

Le coût de l'enlèvement du vieux pont et de sa reconstruction sur la rivière Magog sera d'environ \$5,000. Le coût du nouveau pont qui reliera Sherbrooke à Sherbrooke Est, sera d'environ \$35,000.

RETRAITE DU CLERGE

(Du correspondant régulier de la "Presse")

Québec, 16 — La retraite ecclésiastique s'est terminée, samedi matin ; tous les prêtres qui y ont assisté, s'accrochant de la parole, se sont retirés dans les paroisses qu'ils ont assistées. La seconde retraite commencera aujourd'hui.

FUNERAILLES DU DR LA HAYE

(Du correspondant régulier de la "Presse")

Batiscan, 16 — Samedi matin, à 9 h., ont eu lieu à Batiscan les funérailles du docteur B. E. Lahaye. Le grand concours de parents et d'amis venus de la paroisse et des paroisses voisines prouve quelle estime on avait pour le défunt.

Le corps a été transporté à l'église, de la demeure de son frère, Arcade Lahaye.

La levée du corps fut faite par le chanoine Lafleche, curé de Ste Anne de la Pêrde. Le service fut chanté par M. W. Marchand, chanoine et chancelier du diocèse de Trois-Rivières, son cousin. Au chœur étaient présents MM. Bellefleur, curé de la paroisse ; Lafleche, curé de Ste Anne, et E. Laliberté, de Lotbinière, son cousin. A. Fugère, ecclésiastique, de Montréal, et Fr. Lacroix, des Pères Blancs.

Deux religieux de la Congrégation, représentant le couvent de Ste Anne. Assistait aussi, les religieuses de Batiscan.

Les porteurs étaient MM. Ch. Gouin, H. Lahaye, H. Fugère et J. Lemay, cousins du défunt. Portait la croix, M. A. Duval.

Conduisant le deuil, MM. Armand Léon et Alexis, ses frères ; Marchand, son beau-père, ainsi que ses trois fils, Arthur, Charles et Henri ; M. le docteur Toubert, son beau-frère, MM. Cha et Fr. Lahaye, ses neveux.

Assistait au service : MM. les docteurs Marcotte et Baulé, le notaire Mouveau, J. Boulanger, G. Villeneuve, Bigué, Luduc, Rompré, Charest, Proteau, Lacourrière, Desautels, Lanouette, Tessier, Godin, Arcand, Lafleche, Trudel et Vallé, de Sainte-Anne ; de Deschambault, MM. Bruno et Louis Gormain, ses cousins, des Grondins, MM. Mayrand et Hamelin ; de Montréal, MM. H. Trudel, avocat, et ses deux cousins, MM. Chamberland et Gervais ; de Batiscan, MM.

P. Lahaye, J. Lahaye, P. Despins, Frédéric et Elot Duval, N. Fugère, ses cousins. MM. Ferron, médecin, L. P. Lacroix, G. Marquis, J. O. Marchand, Ch. Carignan, J. Normand, Napoléon Fugère, P. Laguerre, J. Pothier, D. Pothier, S. P. Grogan, représenté par son fils ; J. B. Montambault, E. Perrault, E. Drouin, N. Bouchard, J. H. Moreau, Th. St Cyr, H. Cinq-Mars, T. Duval.

Assistait aussi un grand nombre d'autres de Batiscan et des paroisses environnantes.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Pianos et Phonographes, 316 Ste Catherine Est, Montréal. 220—a

IL VOUS RENDRA LA SANTE

Si désespérée que puisse paraître la condition d'un malade, il a toujours une chance sérieuse de revenir à la santé en faisant régulièrement usage du

VIN ST-MICHEL

le tonique-reconstituant le plus actif et le plus sûr dont dispose la médecine contemporaine, la suprême ressource d'un malade condamné. Il n'est jamais trop tard pour y recourir.

Mademoiselle A. Groulx, de Ste-Scholastique a trouvé dans le VIN ST-MICHEL, un reconstituant énergique. "Après avoir été condamnée par les meilleurs médecins, j'ai pris du VIN ST-MICHEL et je suis revenue à la santé, ce dont, certainement, je vous dois mille remerciements."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, AGENTS GÉNÉRAUX MONTREAL

BATON DRUG CO. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, MASS. U.S.A.

TEMPERATURE

Pluie aujourd'hui.
Beau et frais demain.

Montréal, 16 août 1909.
TEMPERATURE. Bulletin d'après le thermomètre de Heintz et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
Aujourd'hui maximum... 67
Minimum... 52
Aujourd'hui minimum... 52
Minimum... 48
Aujourd'hui maximum... 67
Minimum... 52
Aujourd'hui minimum... 52
Minimum... 48
BAROMETRE. — 8 h. m., 29.83; 11 h., 29.83; 1 p. m., 29.83.

LA JOURNEE

Le "Daily Mail", de Londres, offre un prix de \$5,000 pour l'aviateur qui parcourra la plus longue distance, du 15 août 1909, au 15 août 1910.

Plus de 300 délégués des sociétés mutuelles américaines, ont assisté aujourd'hui à Boston, à l'ouverture de la 23ème convention annuelle du Congrès de la fraternité nationale.

Le ministre de la marine britannique consacra, cette année, \$250,000 à l'achat de dirigeables et aéroplanes, et à des expériences d'aviation.

Le refus de la Grèce d'abaisser son drapeau, en Crète, crée une situation alarmante. L'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie ont l'intention d'envoyer des navires de guerre en Crète, afin de régler d'une façon favorable la Turquie, l'incident grec-turc. Une guerre pourrait éclater.

M. C. Hodder, avocat de M. Henri Larivière, a demandé au Quo warranto contre les membres de l'ancienne commission des Finances, au sujet du voyage du maire à Paris, a inscrit, ce matin, au Palais, l'appel de son client à la Cour Suprême. Signification sera faite de l'appel cet après-midi, aux intéressés.

Un tremblement de terre dans le centre du Japon, a causé la mort de 30 personnes, 82 personnes ont été blessées et 302 édifices, comprenant plusieurs temples, complètement détruits.

Un tremblement de terre a été enregistré, aujourd'hui, à Washington. La secousse a été produite en Californie, au Mexique ou aux Açores.

M. L. J. D'ASTOUS

Bien sûr, dans les salons de la "Presse" avait lieu une fête charmante et toute d'intimité. Le personnel de la rédaction fêtait l'anniversaire de la naissance de M. L. J. D'Astous, directeur de l'information, à l'occasion de sa presque trentième année. M. P. Arthur Côté, au nom des camarades, ouvrit la fête par un petit préface oratoire du meilleur goût, souhaitant au récipiendaire de nombreuses années à vivre et, rendant hommage aux excellentes qualités de cœur et d'esprit qui ont fait de M. D'Astous un chef aimé. Comme souvenir, on lui pria d'accepter, en page d'estime et de camaraderie, une jolie bibliothèque.

M. D'Astous, pour qui la surprise était rêvée, répondit par quelques paroles émus et de bon aloi. Puis, on fit mousser sur tout cela une coupe de vin généreux et chacun emporta de la fête cette impression indélébile d'une de ces bonnes choses accomplies, et sans lesquelles la vie vaudrait peu d'être vécue.

LES CANADIENS A PARIS

Canadiens récemment arrivés à Paris qui se sont inscrits au Comité canadien de la capitale:

M. D. M. Andrews, négociant de Montréal, descendu à l'Hôtel de Dijon; M. John Graham, négociant, de Montréal, et Mme Graham, descendus à l'Hôtel Louvre;

M. J. T. Odell, Mme Odell, M. Thérèse et Hermine Gravel, de Montréal, descendus à l'Hôtel Bellevue;

Mlle Marion Mason, d'Ottawa; Dr Wilbur H. Harris, de Toronto, et Mme Harris;

*M. le juge Curran et Mlle Curran, de Montréal;

Rév. F. Z. Decelles, de Saint-Hyacinthe, descendu à l'Hôtel de Bretagne;

M. A. B. Daw, de Hamilton, descendu à l'Hôtel de Saint-Petersbourg;

M. Louis A. Gosselin et Mlle Gosselin, de Montréal, et M. M. Lamoureux, descendus à l'Hôtel Wagram;

M. Georges Nicot, ingénieur, de Montréal, et Mme Nicot, de Montréal, descendus à l'Hôtel de Louvre;

M. Georges O. Morisset, d'Ottawa, descendu à l'Elysée Palace; M. et Mme Ellis, de Toronto, descendus à l'Hôtel Baltimore;

Mme et Mlle Yenwick, et Mme Backus Williams, de Montréal;

M. W. J. Halpenny et Mlle Halpenny, de Montréal.

DE RETOUR

Monsieur le sénateur P. Roy, d'Edmonton, Alberta, directeur du "Courrier de l'Ouest", est de retour de Paris, où il était allé mettre la dernière main à l'organisation de la "Caisse hypothécaire canadienne". Les opérations de cette importante société de prêt commenceront à l'automne dans les florissantes régions de l'Ouest.

CONSEIL DES MINISTRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Québec, 16. — Ce matin, le Conseil des ministres s'est réuni. Sir Lomer Gouin, interviewé par le "Correspondant de la Presse", a déclaré qu'il n'y avait rien de remarquable. Cependant on croit qu'il y a eu quelques nominations non encore ratifiées par le lieutenant-gouverneur.

REPONSE A M. GEO. JANIN

L'échevin Larivière dit qu'il ne parlait que de l'administration générale et que le surintendant de l'aqueduc n'est pas attaqué.

Nous avons demandé ce matin à l'échevin Larivière ce qu'il pensait des déclarations faites la semaine dernière, par M. Janin à la "Presse", au sujet de son témoignage devant la Commission Royale. L'ancien président de la Voie nous a répondu qu'il n'avait aucunement l'intention d'engager une polémique avec le surintendant de l'Aqueduc.

"Je dois cependant déclarer, dit-il, que M. Janin se défend, quand il n'est aucunement attaqué. "Je n'ai commis aucune injustice envers M. Janin, dit l'estime la valeur. Dans mon témoignage, je ne visait aucun employé en particulier et je ne m'attaquais qu'à l'administration en général. "J'espère que le Conseil aura lui rendre justice."

L'AQUEDUC DE SAINT-JEAN

SON ADMINISTRATION PAR P. H. ROY, EN VERTU D'UNE PROCURATION DE LA PROPRIETAIRE ETAIT-ELLE LEGALE?

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Saint-Jean, 16. — Le liquidateur de la banque de St Jean, M. Tancrède Bienville, réclame des héritiers de P. H. Roy, Mme Armand Lavergne et son frère M. Louis Philippe Roy, le montant de \$27,618, étant le chiffre d'une hypothèque détenue par la banque de St Jean contre l'aqueduc de St Jean, dont feu M. P. H. Roy avait hérité de son père, le défunt Louis Moleux, et qu'elle laisse en mourant à ses deux enfants. Cette réclamation va donner lieu à un intéressant procès. L'ex-président de la banque de St Jean avait été autorisé, par sa femme à administrer les affaires de l'aqueduc, et c'est en sa qualité de procureur qu'il hypothéqua le dit aqueduc au profit de la banque de St Jean. Le point à décider est celui-ci: la procuration dont P. H. Roy était porteur l'autorisait-elle légalement à faire cette transaction au nom de son épouse?

L'aqueduc de St Jean est une source de revenu considérable pour ses propriétaires et jouit d'un privilège exclusif pour fournir de l'eau dans les limites de la ville de St Jean, par la charte d'incorporation. Ce privilège ne prendra fin que dans dix ans.

LES JAMBES FRACTUREES

HONORE LAJEUNESSE, QUI A ETE GRAVEMENT BLESSE, DOIT CEPENDANT LA VIE A L'INTERVENTION D'UN CAMARADE.

Plusieurs jeunes enfants s'amusaient à jouer dans une carrière de Villerville, hier après-midi, lorsqu'il est arrivé un grave accident.

Honoré Lajeunesse, âgé de 14 ans, se tenait sous le bras d'un treuil dont on se sert pour charger les blocs de pierre, lorsque la pesante masse, mise en mouvement par un petit garçon qui avait enlevé le frein, s'abattit



Le jeune Odilon Caron qui, grâce à son sang-froid, a sauvé la vie à un camarade, hier.

avec un bruit lugubre. Odilon Caron, un garçon de 15 ans qui se trouvait près de l'infirmité Lajeunesse, en voyant le danger entra son ami à lui, sans cela la victime aurait eu le crâne fracturé et le corps moulu. La secousse infligée au blessé, cependant, fut assez forte pour lui faire perdre l'équilibre, et le bras du treuil, en tombant, lui brisa les deux jambes. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

Le blessé Lajeunesse demeure au No 2031 de la rue Dufferin, et le jeune Caron, au No 1964 de la même rue.

MUNICIPALITES AMERICAINES

LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES EST FIXE POUR LA CONVENTION DE LA SEMAINE PROCHAINE. — COMPOSITION DU BUREAU DE DIRECTION.

Le programme des travaux qui seront lus à la convention des Municipalités Américaines, les 25, 26 et 27 août, a été fixé. Le programme de bienvenue sera prononcé par Son Honneur le maire Payette et la réponse sera faite par M. Silas Cook, président de la convention. Parmi les conférenciers, on compte M. W. Robb, trésorier de Montréal, qui parlera des taxes, et le Dr Atherton, de Montréal, qui parlera des embellissements municipaux.

Les officiers de la ligue des Municipalités Américaines sont les suivants:

Président, M. Silas Cook, maire de Saint-Louis Est, Missouri; vice-président, M. David Heinemann, échevin de Détroit, Michigan; W. G. Taylor, président du conseil d'échevins de Wilmington, Delaware; L. A. Lapointe, échevin de Montréal; R. J. Danault, maire de Savannah, Georgia; secrétaire-trésorier, M. John McVicar, surintendant du département des achats, Des Moines, Iowa.

UNE LETTRE DE CHARETTE

M. Joseph Busières, commandant des Zouaves à Montréal, nous transmet la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire, car elle apprendra une bonne nouvelle, non seulement aux compagnons d'armes de M. Busières, mais à tous les catholiques de notre ville. Tony, dont il est question dans la lettre, est le fils du général de Charette.

Basé Motte, Chateaufort, Ile et Vilaine, 29 juillet.

Mon cher Busières,

Un grand événement dans la famille: Tony se marie, il épouse une Américaine du Kentucky, la patrie de sa mère.

Le mariage se fera en Amérique, ce qui me procurera, l'espèce de moi, le plaisir de vous voir, mais il faut que je compte avec ma santé déclinante. N'importe: espérons toujours grand même.

Veuillez vous faire part de la nouvelle aux amis?

Au revoir.

Tout votre dévoué, CHARETTE.

LE CADAVRE D'UN INCONNU

EST TROUVE FLOTTANT DANS LE FLEUVE, DEVANT LA VILLE, HIER MATIN.

Un noyé inconnu a été trouvé dans le fleuve, vis-à-vis la ville, hier matin, et transporté à la morgue. Le noyé devait être âgé de 25 à 35 ans, mesurant 5 pieds 7 pouces et pesant environ 130 livres. Sur un des bras de l'infortuné on lit les lettres "P. L.", sautoises à l'encre de Chine.

UNE VICTIME DU DEVOIR

En tentant d'arrêter deux chevaux qui avaient pris le mors aux dents, le constable Thierney, du poste No 8, a été hier, victime d'un grave accident. Le travail de la voiture lui a presque enfoncé la poitrine. Le brave constable devra garder la chambre plusieurs jours.

LA "M. L. H. & P." REDUIT SES TAUX

Elle adopte, de sa propre initiative, l'"échelle mobile" en vigueur à Londres. — La réduction commencera le 1er Octobre 1909.

Il y a deux ou trois ans, alors que nous étions à négocier avec la ville de Montréal au sujet de la fourniture du gaz et de l'électricité, une proposition fut faite au comité, pour l'adoption de l'"échelle mobile" dont les principaux facteurs sont:

Un dividende étalon et les recettes nettes.

Le prix initial et les réductions.

La moyenne de l'augmentation dans les recettes nettes en proportion de la diminution dans les taxes.

La compagnie s'offre de donner des réductions au public quand le "dividende étalon" fut de 7 p. c. Le fait ne reçoit aucune considération par la ville et resta pratiquement dans le statu quo.

Cependant, la M. L. H. & P. Coy de son propre mouvement et nonobstant le fait qu'elle avait un contrat pour fournir le gaz aux citoyens de Montréal (lequel contrat expire au 1er mai, 1910, au taux de \$1.20 le 1000 pieds, pour le gaz d'éclairage) offrit volontairement aux citoyens, une diminution de 5 % par 1000 pieds, et cela, l'an dernier, augmentant cette année la diminution à 10 % par 1000 pieds.

La compagnie a également porté son dividende, cette année, à 7 % et com-

mence l'adoption de l'"échelle mobile", de sa propre initiative et sans contrat avec la ville, afin que le public puisse bénéficier de l'"échelle mobile". Ceci commença pratiquement au 1er octobre 1909, afin de donner un exemple sur le prix de la lumière électrique, ce qui met le taux au même point qu'il était avant la consolidation de la compagnie, savoir: 15 centins par kilowatt, moins 33 1/3 %.

Ces taux sont pour tous les consommateurs qui signeront un contrat de 5 ans avec la compagnie, ou plus longtemps, selon le désir du consommateur, car la compagnie met dans ses contrats la clause suivante, que: "le consommateur peut avoir le bénéfice des réductions que la Cie entend faire de temps à autre pendant la durée de tout contrat, qu'il peut faire" et plus loin, cette autre clause: "Dans l'éventualité d'un consommateur qui quitte la ville, ou abandonne les affaires, le contrat sera annulé."

A l'avenir, comme la Compagnie ménage le client en réduisant le prix de l'électricité, elle devrait avoir le droit de payer comme prime sur les autres, un dividende plus élevé. En d'autres termes, le public nous procure l'opportunité de faire des affaires

et la compagnie fournit tout pour en assurer la marche: le public et la compagnie sont donc également intéressés, tout comme le sont des associés.

L'"Echelle Mobile" force la compagnie à avoir le plus petit capital possible parce que "plus petit le capital sera, plus grande sera l'augmentation du dividende, réalisé par le fait de la réduction du prix."

Où encore: Moins le capital sera considérable, plus de bénéfice ira aux détenteurs de ce capital; conséquemment, l'"Echelle Mobile" fait qu'il est dans l'intérêt des actionnaires de n'avoir pas plus que le capital nécessaire. La conclusion est donc qu'il est dans l'intérêt de la Cie d'établir l'"Echelle Mobile" et de charger les taux les plus bas possibles.

POUR L'ENERGIE. Au sujet des taxes chargées aux manufactures pour le pouvoir, la M. L. H. & P. Coy., fournira l'énergie à des taux plus bas que tout autre Cie semblable. Nous sommes prêts à discuter avec tout homme d'affaires de la ville qui voudrait combattre cet argument, et nous offrons de prouver, à la satisfaction de tous que ce que nous disons est vrai.

EN L'HONNEUR DE SIR LOMER

LA VILLE DE SAINT-JEAN PREPARE DE BELLES FETES A L'OCCASION DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Saint-Jean, 16. — La date de la démonstration Gouin a été fixée à lundi, le 6 septembre, jour de la célébration de la fête du Travail.

Le programme soumis à la réunion du comité, hier, fut le suivant: organisation d'une excursion de Montréal à Saint-Jean, par train spécial, qui ramènera les excursionnistes dans la métropole après le banquet du soir. A son arrivée à Saint-Jean, M. Lomer Gouin sera reçu à la gare par la députation du district, le maire de la ville de Saint-Jean et les membres du conseil municipal. Ensuite le premier ministre prendra place dans une voiture avec les ministres de son cabinet présents, d'autres voitures seront réservées au corps militaire, aux députés et autres invités. De la gare du Grand-Tronc, le cortège, la fanfare du Cercle Philharmonique en tête, défilera par les rues Lemoine, Richelieu et Saint-Charles, jusqu'à la résidence du député de Saint-Jean, M. Gabriel Marchand, où les ministres prendront le dîner. On verra à ce que les rues sur le parcours soient décorées. A trois heures de l'après-midi, grande assemblée publique, place du marché, où on élèvera pour la circonstance une magnifique estrade, et le soir grand banquet dans la salle de l'Asile des Soeurs Grises.

Le comité d'organisation se réunira de nouveau mardi prochain, aux bureaux du "Canada-Français", pour adopter définitivement le programme de cette grande démonstration libérale, à laquelle les comités de la région, en même temps qu'un grand nombre de libéraux de la ville et de la division de Montréal.

On a télégraphié immédiatement à Sir Lomer Gouin, à Québec, pour lui demander si la date du 6 septembre lui convient, et cette date est le premier ministre ne pourrait venir à Saint-Jean, ce jour-là.

POUR AIDER AUX FILS DU SOL

LE R. P. PARADIS DONNE AU REPORTER DE LA "PRESSE" UN INTERESSANT INTERVIEW, SUR LA REGION DU NOUVEL ONTARIO.

Le reporter de la "Presse" a eu l'avantage de rencontrer ce matin, aux bureaux de M. le docteur Brisson, rue Notre-Dame Est, le R. P. C. A. M. Paradis, l'un des missionnaires et colonisateurs les mieux connus de notre province.

Malgré les années qui s'avancent, le R. P. Paradis semble toujours plus actif, plus attaché à la cause du colon, au maintien, dans le nouvel Ontario, particulièrement, des traditions ancestrales et patriotiques.

Le manque absolu d'espace nous force à ne donner aujourd'hui que quelques notes succinctes du but, si ardemment poursuivi par ce prêtre de la colonisation, et des projets qui sont en cours de réalisation, grâce au travail infatigable de Mgr Latulippe et de ses dévoués lieutenants, tels le docteur Brisson et le R. P. Paradis lui-même.

Le but poursuivi est de faire connaître les besoins matériels et d'amener les colons à venir se grouper autour de ces endroits où le minéral abonde. Il y a là, dans le nouvel Ontario, de superbes terres colonisables, et toutes ces terres sont actuellement en friche. C'est un centre de colonisation admirable. Tout le long du chemin de fer du Témiscamingue et à partir surtout de l'Abitibi jusqu'à la mer il y a des millions d'acres d'excellente terre. Entre Munro et Gellard le gouvernement canadien a actuellement à faire construire un chemin de fer, exclusivement pour le transport du minéral.

"Somme toute, le colon, dit le R. P. Paradis, trouvera dans le nouvel Ontario des avantages vraiment exceptionnels. Un dividende superbe, la possession de terres où le marchand de bois n'a rien à faire, un sol des plus fertiles, des endroits où les produits de la ferme se vendent à des prix très élevés, etc." Nous y reviendrons.

VOL AUDACIEUX A JOLIETTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Joliette, 16. — Un vol a été commis en notre ville, rue Saint-Paul, la nuit dernière, au magasin de M. Barrie, marchand de fruits et bonbons. Les voleurs ont pénétré dans ce magasin par une porte latérale. Ils ont enlevé une caisse automatique d'une valeur de \$125.00, dans laquelle se trouvait un somme de \$50.00. Ils ont ensuite fait main basse sur plusieurs articles. Le montant total du vol représente près de \$200. Les voleurs se sont enfuis à travers les jardins situés en arrière du magasin. Une voiture se trouvait dans la rue de Lacombe. On a constaté qu'ils étaient trois au moins. Nos agents de police se sont immédiatement mis à l'œuvre et ils espèrent pouvoir découvrir, sous peu, les auteurs de ce vol audacieux, car de forts soupçons pèsent déjà sur quelques vagabonds de cette ville.

UNE ENORME PROPORTION

CENT CINQUANTE-HUIT ENFANTS SONT MORTS LA SEMAINE DERNIERE, SUR UN TOTAL DE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DECEDES.

Cent quarante-huit enfants ont succombé la semaine dernière sur 193 morts, c'est une proportion fantastique. Ce chiffre se divisait comme suit: 33 enfants de moins de 6 mois, 43 enfants âgés de moins d'un an, 6 enfants âgés de moins de 2 ans, et 16 enfants entre 2 et 5 ans.

Le nombre des naissances est de 284, dont 153 garçons et 131 filles.

L'ASSOCIATION LAURENTIENNE

L'Association Laurentienne" va donner ce soir, dans la salle académique du collège de Saint-Laurent, une séance récréative.

Voici le programme de la soirée:

Duo: J. E. Monday, P. E. Oulmet; Déclamation: R. Thibet; Solo sur bottes: G. Bertrand; chant: M. L. Carrière; Trio: MM. Monday, Damien et G. Bertrand; Dix minutes au gymnase: "Nos jeunes"; valse: Symphonie Laurentienne; Quatuor: MM. Monday, ulmet, Bertrand et Bertrand; Allocution: P. P. Hébert, C.S.C., surintendant du collège; "Les deux timides".

Mlle Blanche Viau accompagnera au piano. Entrée 25 et 15 cents.

LUTTE SANGLANTE

Dans une lutte qu'il a eu à soutenir avec un jeune Français, Jos. Fauchon, récemment arrivé à Montréal, le constable Valade s'est fait mordre à deux reprises à la cuisse et à la main gauche.

Le gardien de la paix Tremblay qui s'était porté au secours de son camarade, s'est aussi fait infliger une cruelle morsure à la main droite.

Fauchon aura à répondre à la double accusation de voies de fait et de dommages à la propriété.

ELLE A PERDU LA MEMOIRE

La police du poste No 5 a recueilli, samedi, Maggie Buehse, âgée de 16 ans. La jeune fille qui est arrivée la semaine dernière d'Ottawa semble souffrir d'amnésie temporaire. Elle ne peut dire où demeure son patron, qui serait un M. Jos. Sima.

L'AUDACE D'UN CAMBRIOLEUR

UN PRETENDU CLIENT REUSAIT A FILOUTER UN MARCHAND QUI, POURTANT, CROIT LE BIEN DEVINER. — CHASSE PUIS ENQUETE.

Les rôdeurs de jour qui font métier de voler les diamants et les bijoux dans les magasins ont de nouveau fait leur apparition à Montréal. Leur dernier exploit a été accompli vendredi, à 8 heures du matin, à l'établissement de M. J. B. Miller, 437 Saint-Jacques.

A l'heure en question, M. Miller se trouvait seul dans son magasin quand un individu mis avec recherches se présenta pour acheter des diamants et des bagues.

Le marchand toisa son client de passage et fut comme un soupçon qu'il avait affaire à un filou. Au lieu d'écouter sur le comptoir, ses plus beaux diamants, il se contenta d'exposer à la vue du prétendu gentleman trois bagues volant une trentaine de dollars.

Prompt comme l'éclair, le pseudo-client sauta sur les bijoux et se sauva à toutes jambes.

M. Miller s'empara d'un bâton lui donna la chasse.

Le voleur en fuyant laissa tomber une bague que le marchand ramassa.

Les détectives Sloan et Cowan informés du vol audacieux par M. Miller ont ouvert une enquête et ont pu se procurer l'adresse du filou sous peu.

INCENDIE A ST JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Saint-Jean, 16. — Dimanche matin, vers huit heures, le docteur N. A. Sabourin, passant rue Richelieu, devant le magasin de l'abbé de M. Charles Harbec, situé dans le bloc Moleux, vit de la fumée s'échapper par les fenêtres. Il s'empressa de donner l'alarme à l'avertisseur 34. Il était temps, car sept minutes plus tard, quand nos pompiers arrivèrent sur les lieux, l'arrière du magasin et tout le rez-de-chaussée était en feu.

M. Harbec, qui était dans sa chambre de bain, n'eut que le temps de descendre dans la rue où l'avaient précédé sa femme et ses enfants. La situation était des plus graves, car, à cause du fort vent du sud-ouest, le feu prit à partir de la rue Saint-Charles à la rue Saint-Thomas, était menacé de destruction. Aussi nos pompiers sous le commandement du chef Pierre Bouchard et du sous-chef T. B. Gaudette firent-ils tous leurs efforts pour confiner le feu à l'intérieur de la bâtisse. L'aqueduc donna une excellente pression, il y avait de l'eau en abondance et la pompe à vapeur dirigée par M. T. B. Daudelin, fit un superbe travail. A dix heures le feu était sous contrôle, mais nos pompiers avaient obtenu ce résultat au péril même de leurs vies, car la cave du magasin contenait quantité de matières explosives. L'intérieur de la bâtisse est complètement détruit jusqu'au troisième étage. L'assortiment des effets de ménage, les vêtements sont brûlés en grande partie. Nous n'avons pu obtenir un estimé exact des pertes qui s'élèvent, paraît-il, à une vingtaine de mille dollars.

Le magasin de M. Joseph Boudreau, libraire, situé à côté, a aussi souffert quelques dommages.

Quant à l'origine du feu, on ne peut se l'expliquer. L'incendie a éclaté dans l'arrière boutique donnant sur la cour, où personne n'avait pénétré depuis la veille.

LE BADDECK N° 1

(Du correspondant régulier de la PRESSE). Potowawa, camp militaire, 16. — Les ruines de l'aéroplane Baddeck No 1 seront transportées à Baddeck, N. B., pour être réparées.

Ottawa, 16. — John McCurdy, le jeune aviateur canadien, descendu au Russell, hier soir, il a quitté la capitale pour Montréal, ce matin même. Le Baddeck subira quelques améliorations. La machine sera placée plus à l'avant.

ACCUSES DE MALPROPRETE

Les marchands grecs, Spasichos Bros., 98 Boulevard Saint-Laurent et K. Cambles, 156 de la même rue, ont été poursuivis pour répondre à l'accusation d'avoir "enu leur magasin dans un grand état de malpropreté."

VEILLARDS A L'HOPITAL

Mme Clovis Brunel, du Chemin du Sault, tombe dans sa cave et se fracture

LES COTES

M. Isaac Brousseau, de la Côte Saint-Luc, a été victime d'un accident qui a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

M. Brousseau était dans sa grange, occupé à décharger une charrette de foin, lorsque le cheval, effrayé par une cause quelconque, fit un mouvement brusque. La victime qui était sur la voiture, tomba sur le plancher et dans sa chute se frappa le côté sur les poutres. Quand on releva l'infortuné on s'aperçut qu'il souffrait de la fracture de la clavicule, et d'autres lésions graves. Le blessé est âgé de 60 ans.

BLESSE GRAVEMENT

M. Isaac Brousseau, de la Côte Saint-Luc, a été victime d'un accident qui a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

M. Brousseau était dans sa grange, occupé à décharger une charrette de foin, lorsque le cheval, effrayé par une cause quelconque, fit un mouvement brusque. La victime qui était sur la voiture, tomba sur le plancher et dans sa chute se frappa le côté sur les poutres. Quand on releva l'infortuné on s'aperçut qu'il souffrait de la fracture de la clavicule, et d'autres lésions graves. Le blessé est âgé de 60 ans.

Mme Clovis Brunel domiciliée dans le Chemin du Sault, marchait dans sa maison, vendredi soir, alors que la lampe était éteinte, lorsqu'elle tomba dans la cave, par la porte qui avait été laissée accidentellement ouverte. Mme Brunel est âgée de 63 ans. Elle s'est fracturée plusieurs côtes et a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Les médecins de l'institution ne croient pas que les blessures reçues par la victime se mettent à rien en danger.

UN CHANCARD

En se rendant jeudi, en automobile, de Montréal à Lacolle, M. Wilson, le gros manufacturier de papier de la rue Craig, perdit une sacoche contenant \$1,300 en billets de banque et des valeurs pour un montant considérable.

Aussitôt qu'il se fut aperçu de la perte de sa précieuse sacoche, le manufacturier téléphona au bureau des détectives provinciaux.

Les agents Brousseau et Samson ouvrirent une enquête et vendredi ils trouvèrent l'argent et les valeurs entre les mains de bohémien campés à Repentigny.

IL VEUT DE BONNS CHEMINS

On a plaidé ce matin, devant Sir Melbourne Tait, la requête de M. Samuel E. Litchfield contre la municipalité de Saint-Joachim de la Pointe-Clair.

Le requérant demande un bref de mandamus pour forcer la municipalité à améliorer son chemin entre Pointe-Clair et Ste Anne de Bellevue ainsi que les routes conduisant aux stations de Beaconsfield et de Beaupré.

NAISSANCES

DUPRESNE. — A Montréal, le 14 août 1909, à 10 heures, un garçon, le fils de M. Georges Dupresne, une fille, baptisée Marie-Elise-Georgette. Parrain, M. André Vermette; M. Simon Dupresne et Mlle Elise Tremblay.

MARIAGES

MERNEAU-MARIN. — A Montréal, le 10 août 1909, à l'église St Jean-Baptiste, M. Albert Marin, fils de M. Marin et Mlle Rose Marin, de St Lin. Les témoins furent M. L. J. D'Astous et le Révérend M. Dufray. Le couple est parti pour voyage au Saguenay. Nos meilleurs souhaits d'accomplissement.

DECEDES

BOUQUET. — A Varennes, le 15 août 1909, à l'âge de 40 ans, Ernest Bouquet, fils de Juvier Bouquet, cultivateur.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 du courant, en l'église de Varennes, à 10 heures du matin. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRISBOIS. — A Montréal, le 16 août 1909, à l'âge de 11 mois et 15 jours, Germain, enfant bien-aimé de Ferdinand Brisbois.

COURTOIS. — A Montréal, le 15 août 1909, à l'âge de 37 ans, 3 mois et 7 jours, Joseph Courtois, fils de Théophile Courtois, bonnetier.

LES FUNERAIRES

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 71 rue Marie, à 4 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LES FUNERAIRES

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 184 rue Exploitation, à 4 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LES FUNERAIRES

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 813 rue Paré, à 4 heures p. m., pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, de St Lin, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LES FUNERAIRES

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 184 rue Exploitation, à 4 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.